

## Québec et les commissions scolaires

# Le climat se rétablit

par Mariane FAVREAU

QUÉBEC — Finalement, la conférence au sommet Québec-commissions scolaires se sera conclue dans un climat positif malgré les tensions qui ont marqué son déroulement.

Tant le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, que le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Claude Paquette, ont qualifié de «succès» cette rencontre. La présidente de la fédération des commissions scolai-

res protestantes, Mme Jean Miller, s'est également réjouie du dialogue qui s'est instauré.

Certes, si les points d'accord sont nombreux, il demeure une dissension fondamentale sur l'utilisation de l'argent que les commissions continueront de percevoir par l'impôt foncier «supplémentaire».

Mais, le ministre Morin n'a fait que peu d'objection à de nombreuses positions de principe des commissions scolaires, notamment la liste des pouvoirs que les commissions veulent voir

inscrire dans une éventuelle législation. Le ministre a d'ailleurs annoncé soit une révision en profondeur de la loi de l'instruction publique ou une éventuelle loi des commissions scolaires qui donnerait un cadre juridique stable à des pratiques maintenant reconnues.

Et M. Paquette n'a pas caché sa satisfaction devant ce premier sommet de l'éducation qui constitue «un précédent qu'aucun gouvernement n'avait entrepris», notamment, parce qu'il a permis aux commissions de fai-

re l'unanimité sur de grands principes.

**Les ententes**

Et il énumère ces points d'entente entre toutes les commissions et dans bien des cas, avec le gouvernement:

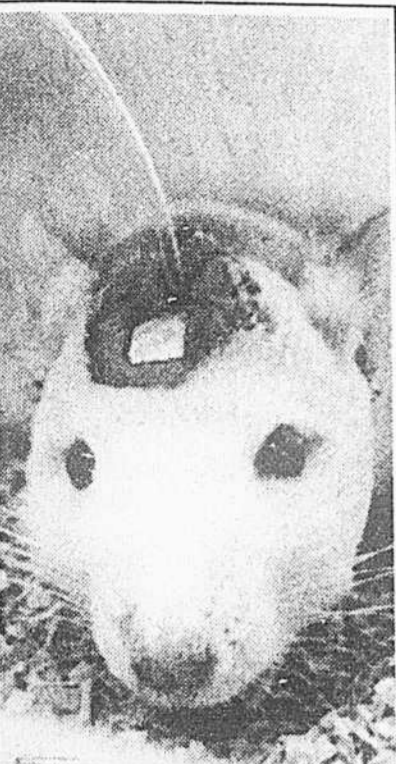
- maintien de l'existence des commissions scolaires avec statut revalorisé
- remise aux commissions des pouvoirs «prêts» au gouvernement central
- volonté nette des commissions d'accepter la décentralisation
- volonté de faire reconnaître

leurs responsabilités fondamentales dans la loi

- abolition des contrôles a priori
- exercice autonome de leurs pouvoirs
- être un gouvernement local responsable devant ses électeurs
- ayant une source de revenus autonome
- dont la source principale est l'impôt foncier.

Le dernier point est évidemment refusé aux commissions scolaires. Mais l'ensemble des

— Voir QUÉBEC, page A 6



### La recherche

## Sous le signe de la méfiance

Même si l'innovation industrielle joue un rôle très important dans la croissance économique d'un pays, le Canada tire de l'arrière dans ce domaine par rapport à la plupart des autres pays industrialisés. André CHÉNIER explique que cette situation est due principalement à un manque de politiques appropriées pouvant fournir l'impulsion nécessaire à la recherche appliquée. De plus, il faut un climat favorable et, au Canada, il semble qu'il s'assombrisse rapidement. L'isolement des différents secteurs intéressés à la recherche — gouvernements, industries et universités — n'améliore en rien la situation. En effet, chaque secteur voue à l'autre une méfiance soutenue et les objectifs diffèrent souvent d'un groupe à l'autre.

— page A 7

## Une vie de cochon

DANVILLE, Virginie (AP) — Karl, le porc, doit bien aimer son nouveau maître, M. Billy McGee, qui le nourrit abondamment de crème et de pain... et le laisse boire de la bière.

Karl était ivre le jour où M. McGee l'a ramené chez lui.

M. McGee a mis Karl à engraisser afin de le revendre avec un bénéfice substantiel.

## Villeneuve, douzième en Argentine

— page B 4

### édito

Niding

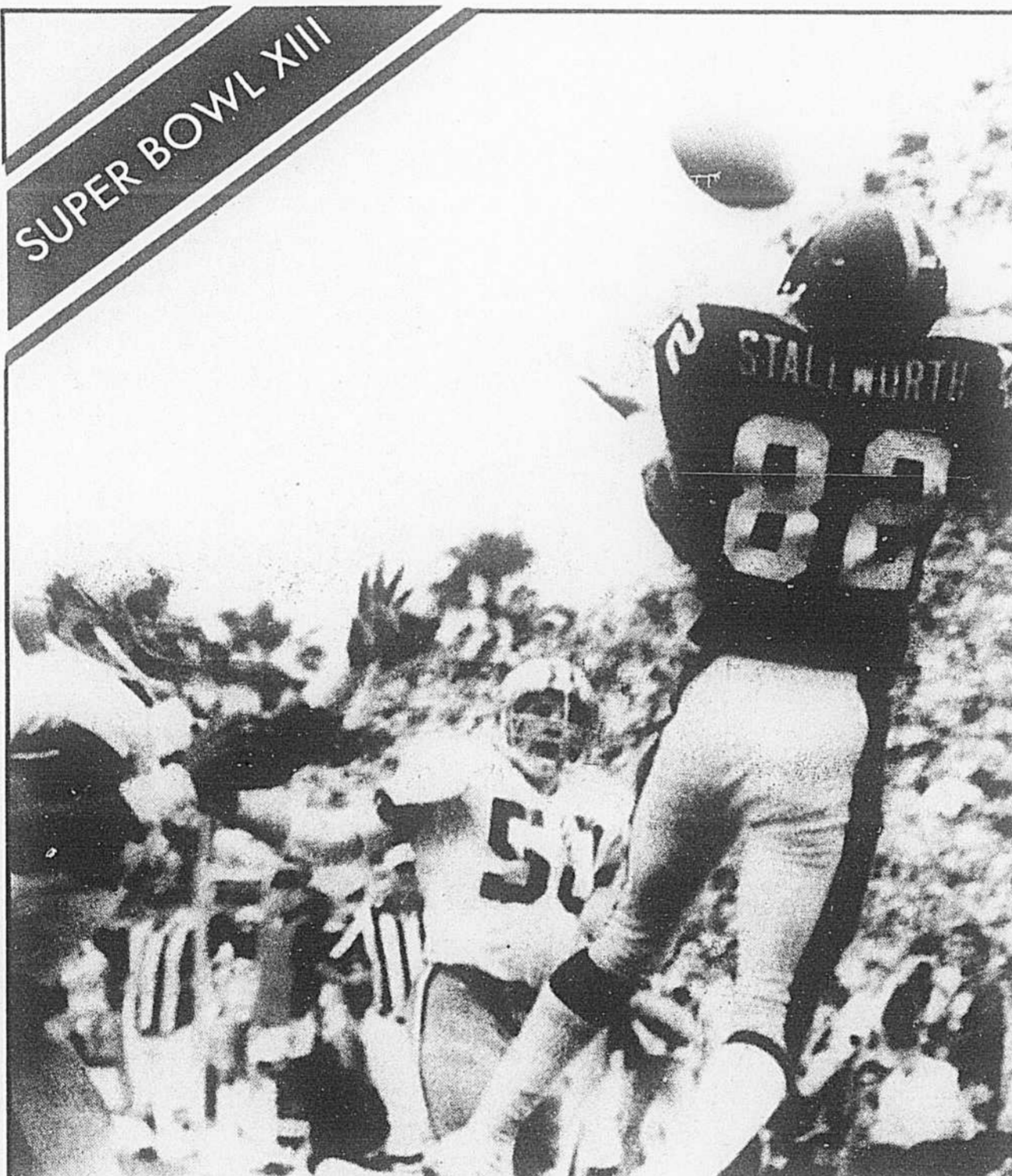
- Une affaire qui ne sent pas bon

par Marcel ADAM

— page A 4

### sommaire

- Arts et spectacles  
— Informations: A 8 à A 11  
— Horaires: A 11  
Bandes dessinées: C 4  
Cours: le marketing: C 6, C 7  
Décès, naissances, etc.: D 10, D 11  
Économie: D 1, D 2  
Êtes-vous observateur?: D 3  
FEUILLETON: C 11  
Horoscope: C 4  
Jardins et maisons: D 8  
Le monde: C 5  
Mon œil sur Montréal: A 11  
Mot mystère: C 4  
Mots croisés: C 4  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 8, à C 11, D 3 à D 9  
Pleins feux: A 7  
Radio et télévision: A 11  
Sports: B 1 à B 14  
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2



SUPER BOWL XIII

## Steelers: troisième triomphe

Quatre passes de touché de Terry Bradshaw ont mené les Steelers de Pittsburgh à une victoire de 35-31 dans le Super Bowl contre les Cowboys de Dallas, le troisième Super Bowl pour les Steelers...

Bien sûr Bradshaw a été choisi le joueur du match. Il a gagné 318 verges dans les airs améliorant de 68 verges un record vieux de 13 ans détenu par Bart Starr des Packers de Green Bay.

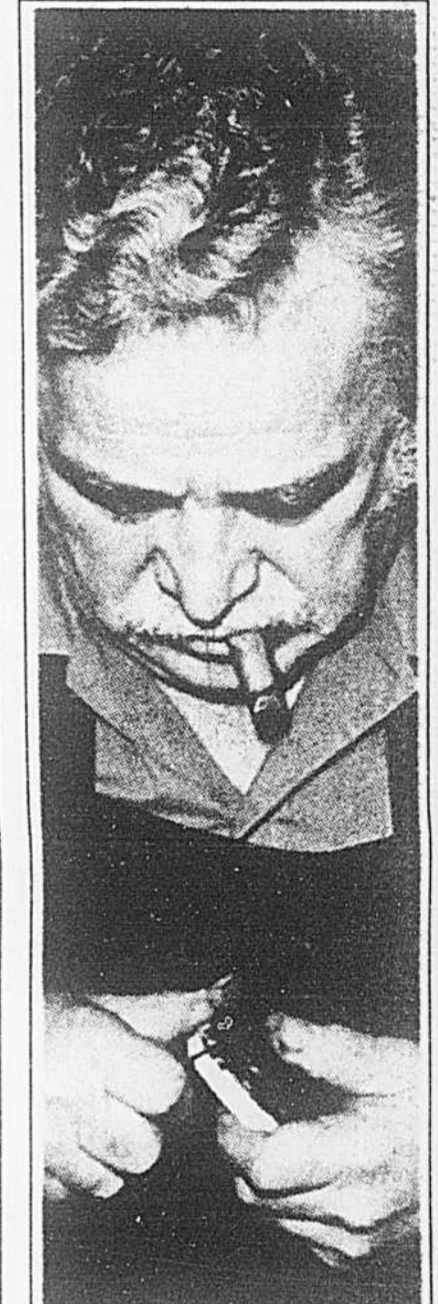
La première demie s'est terminée 21-14 à l'avantage des Steelers, mais au troisième quart, la défensive s'est resserrée jusqu'au moment où les Steelers ont compté deux touchés en l'espace de 19 secondes!

Un match qui a fait les délices des 79.000 spectateurs présents à l'Orange Bowl de Miami et des millions de téléspectateurs. Selon notre chroniqueur Yves LETOURNEAU (en B 3) ce ne fut pas toujours du grand football, mais ce fut le match de Super Bowl le plus intense qu'on ait connu depuis les débuts de cette grande classique. Letourneau souligne la classe des Steelers, surtout les receivers de passe, Stallworth, Swann, Grossman et Theo Bell. Il souligne aussi la fierté des Cowboys qui ont profité des derniers instants du match pour éviter un échec humiliant.

Quant à Robert DUGUAY, farouche partisan des Cowboys de Dallas et de Tom Landry, il affirme que c'est justement Landry qui a perdu ce match pour les Cowboys et cela de la première série de jeux du match alors qu'il a perdu les pédales devant les quatre monstres qui forment le mur défensif des Steelers.

Dans les vestiaires, côté Pittsburgh, l'heure n'était pas à la modestie, les Steelers se sont proclamés la meilleure équipe de football de l'Histoire. Côté Dallas, le silence bien sûr et les larmes de Tom Hollywood Henderson, celui-là même qui avait tant parlé la semaine dernière.

— pages B 1, B 2 et B 3



«C'est la télévision et l'automobile qui ont tué la cordonnerie» affirme Michel Mariano, un cordonnier qui a plus de 30 ans d'expérience.

### Cordonnier

## Un autre métier qui meurt

Dans les années 50, ils étaient plus de 3.000 dans la région de Montréal. Dix ans plus tard, leur nombre n'atteignait plus que 900 et aujourd'hui, ils sont environ 350. Les cordonniers disparaissent à vue d'œil.

Et l'avenir s'annonce plus sombre. Pierre GINGRAS rapporte que la plupart des cordonniers sont âgés et que la relève est mince.

Ceux qui ont persévéré dans le métier ont de la suite dans les idées. Trois d'entre eux racontent leurs expériences très diverses.

— page C 1

## Une passe de Bradshaw

John Stallworth accepte une passe de Terry Bradshaw pour inscrire le premier touché des Steelers de Pittsburgh qui ont remporté le Super Bowl 35-31 aux dépens des Cowboys de Dallas. Bradshaw a établi deux records et a été nommé le joueur par excellence du match. Notre chroniqueur Yves Letourneau souligne aussi le travail des receivers de passe Stallworth qu'on voit ici, de Swann, de Grossman et de Theo Bell. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les Steelers, que l'humilité n'étouffe pas, se proclament la meilleure équipe de l'Histoire du football.

(Telephoto AP)

### le monde

- Khomeiny: fin d'exil

L'ayatollah Khomeiny a décidé de rentrer en Iran, mettant fin à un exil de près de 16 ans. Il est attendu à Téhéran vendredi par le peuple iranien qui continue de réclamer une République islamique. Mais le premier ministre Bakhtiar affirme qu'il n'abandonnera pas la constitution, dont il est garant.

- Grande-Bretagne: paralysie?

La vie devrait s'arrêter aujourd'hui en Grande-Bretagne, un million et demi de salariés devant épauler pendant 24 heures les camionneurs en grève depuis deux semaines. La politique salariale du Labour est en pleine déconfiture.

— pages C 2 et C 5

## Budget de \$1.5 million pour le Parti libéral

Même s'il retient l'hypothèse que le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec n'aura pas lieu avant 1980, le Parti libéral du Québec ne s'est pas moins voté hier un budget de fonctionnement de \$1.5 million pour la prochaine année, soit une augmentation de 50 p. cent par rapport à ses dépenses de 1978.

La décision de faire grimper le budget de 50 p. cent tient évidemment compte des élections partielles qui devront avoir lieu dans Argenteuil et Jean-Talon mais s'inscrit en réalité dans une offensive beaucoup plus vaste.

— page A 2

## En attendant Hailé Sélassié

KINGSTON, (Jamaïque) (AFP) — Une forte odeur de «ganja», la marijuana locale, flottait au-dessus des quelque 400 invités du très honorable Florizel Glasspoole, gouverneur général de la Jamaïque, lors de la garden-party qu'il offrait en l'honneur du comité central du Conseil oecuménique des Églises, qui tient sa session annuelle à Kingston.

Plus au fait que ses hôtes sur l'origine et le sens de ce souffle enivrant, le gouverneur deman-

da au service d'ordre de faire cesser ce «fumet». Attifés d'oripeaux flamboyants et le chef couvert d'un bonnet de laine tricoté haut comme des hennins, les huit auteurs du scandale fumaient autour de deux tambours pour entrer en communication mystique. Il s'agissait de Rastafaris, membres d'une secte religieuse locale dont le messie est feu l'empereur Hailé Sélassié d'Éthiopie, Roi des Rois, descendant de Salomon et de la reine de Saba.

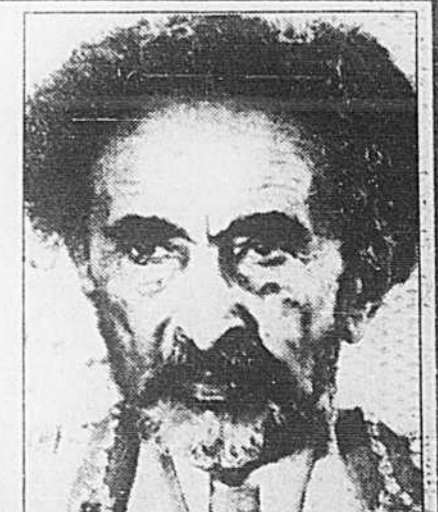
Fondée au début des années 30 en Jamaïque, où elle compte la plupart de ses adeptes — soit 200.000 — la secte prit une subite importance en 1933. A cette époque, un des premiers «Rastas» vendit pour un shilling pièce 5.000 cartes postales à l'effigie du Négus en les présentant comme des passeports pour l'Éthiopie, terre promise où coulaient le miel et le lait dont les esclaves jamaïcains étaient privés depuis qu'ils avaient été en-

levés de force de leur Afrique natale.

### La Bible réinterprétée

La Bible est le livre saint des Rastafaris. Ils la réinterprètent en l'appliquant à leur histoire. Comme le peuple élu en exil à Babylone, ils se considèrent en exil à la Jamaïque et tous leurs chants sont des complaintes sur le thème de l'attente de la Terre Promise, la douceur des retrouvés.

— Voir HAÏLÉ-SÉLASSIÉ, page A 6



## Congrès général en automne

# Le Parti libéral se vote un budget de \$1.5 million

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Même s'il retient l'hypothèse que le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec n'aura pas lieu avant 1980, le Parti libéral du Québec ne s'est pas moins voté hier, un budget de fonctionnement de \$1.5 million pour la prochaine année soit une augmentation de 50 p. cent par rapport à ses dépenses de 1978.

Cette décision, prise par le Conseil de direction du PLQ, a été communiquée hier soir aux journalistes par le chef du parti, M. Claude Ryan au cours d'une conférence de presse... tenue par téléphone. La violente tempête de neige qui a balayé hier le Québec avait en effet empêché la quasi totalité des journalistes de se rendre à l'hôtel où était réuni le Conseil de direction du Parti libéral.

### Elections

La décision de faire grimper le budget de 50 p. cent tient évidemment compte des élections partielles qui devront avoir lieu dans Argenteuil et Jean-Talon mais s'inscrit en réalité dans une offensive beaucoup plus vaste:

- Le Parti libéral compte en effet tenir à l'automne, à condition qu'il n'y ait ni référendum ni élection générale à ce moment-là, un congrès général à la fois pour définir son programme électoral et sa position constitutionnelle;
- Le PLQ a déjà décidé de faire passer de un à quatre le nombre de ses animateurs dans chaque région et en outre d'affecter un des quatre animateurs régionaux spécifiquement à la clientèle des jeunes électeurs;
- La tenue au mois de mars d'une vaste campagne de recrutement qui visera à faire passer le nombre de membres du parti de 125,000 qu'il est actuellement à 200,000;
- La distribution aux militants, au cours des prochains mois, de différents documents de base, de fiches, de «guides pédagogiques» sur l'option canadienne. Comme l'a expliqué M. Ryan, le Parti libéral a décidé de fonctionner comme si le référendum n'avait pas lieu avant 1980, hypothèse qu'il croit d'autant plus plausible «que le gouvernement n'est pas prêt».

**Diligence**  
Si toutefois le référendum devait avoir lieu à l'automne, M. Ryan n'a pas l'impression que son parti serait coincé par le temps. Tout au plus la Commission constitutionnelle du PLQ, qui doit en principe remettre son rapport cet été, serait-elle invitée à faire diligence et la position constitutionnelle des Libéraux serait alors établie, non pas en congrès général mais simplement par le Conseil général du parti.

Selon M. Ryan une victoire de l'option fédéraliste au référendum n'affaiblirait pas la position du Québec dans la discussion constitutionnelle. S'il lui est arrivé de

soutenir le contraire dans le passé, c'est qu'il avait en tête à ce moment-là, dit-il, l'hypothèse où le PQ serait battu à 95 contre cinq. Il pense plutôt aujourd'hui que l'option fédéraliste triompherait par 70 ou 75 p. cent: «Ce serait excellent, c'est ce que nous visons», a-t-il dit.

**Pro-Canada**  
Par ailleurs c'est avec une satisfaction avouée que le Conseil de direction du Parti libéral a accueilli la décision de Pro-Canada de reporter à une date indéfinie la mise sur pied d'une structure d'organisation unissant les divers partis fédéralistes.



Claude Ryan

Les décisions prises samedi par Pro-Canada semblent en effet mettre fin à la controverse qui avait surgi entre cet organisme et le Parti libéral. Se refusant à dire qu'il sortait vainqueur de cette dispute avec Pro-Canada, M. Ryan n'en a pas moins suggéré aux observateurs de tirer leurs conclusions. Quant à lui, il est satisfait que Pro-Canada se contente pour le moment d'un rôle d'information et d'animation plutôt que de tenter de réaliser «l'objectif impossible» qu'il s'était fixé «d'unir les partis jus-

qu'au niveau des polls». M. Ryan voit plutôt Pro-Canada comme «un organisme de soutien».

Interrogé enfin sur les \$220,000 fournis au Parti libéral par la firme Régis Trudeau et Associés, qui avait obtenu d'importants contrats dans la construction des équipements olympiques suite à une recommandation de M. Paul

Desrochers, M. Ryan a indiqué que son parti n'entendait pas rembourser cette somme. Comme chef du Parti libéral, il dit ne pouvoir répondre que des gestes qui ont été posés depuis son élection à ce poste. Sur les gestes légaux qui ont été posés dans le passé, ils ont été jugés par les électeurs le 15 novembre 1976, estime M. Ryan.

Si des gestes illégaux ont été posés c'est la responsabilité du ministère de la Justice de s'y intéresser. M. Ryan est d'ailleurs persuadé que cette somme de \$220,000 a déjà été dépensée par son parti, les \$3 millions que le PLQ a en caisse étant un coussin que le parti se garde depuis plus de 15 ans, dit-il.



Telephoto CP

## Répétition

Ce n'est qu'aujourd'hui que le nouveau gouverneur général Ed Schreyer entre en fonction, mais hier avait lieu la répétition générale. Mme Schreyer n'a pu s'empêcher d'éclater de rire quand son fils Toban, 4 ans, s'est levé pour venir lui raconter quelque chose. Les quatre enfants des Schreyer ne sont pas passés inaperçus au cours de la répétition générale, se dandinant sur leur chaise ou baillant, tandis que le plus jeune, Toban, poussait des cris.

## LA MÉTÉO

### à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -10 Maximum: -8  
Neige 5 cm, avec poudrière

DEMAIN

Dégagement

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-15	Neige et poudrière	Dégagement
Outaouais	-	-8	Neige et poudrière	Dégagement
Laurentides	-	-8	Neige et poudrière	Dégagement
Cantons de l'Est	-	0	Neige et poudrière	Neige
Mauricie	-	-8	Neige et poudrière	Dégagement
Québec	-	-8	Neige et poudrière	Dégagement
Lac-Saint-Jean	-	-10	Neige et poudrière	Neige et poudrière
Rimouski	-	-5	Neige et poudrière	Neige et poudrière
Gaspésie	-	-5	Neige et poudrière	Neige et poudrière
Bas-Caraïbe	-	-5	Neige et poudrière	Neige et poudrière
Sept-Îles	-	-5	Neige et poudrière	Neige et poudrière

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	-1	6
Alberta	Nuageux	Edmonton	-19	-10
Saskatchewan	Nuageux	Regina	-20	-15
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	-18	-15
Ontario	Neige	Toronto	-7	-4
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	-2	2
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	-5	5
Île-du-Prince-Édouard	Pluie	Charlottetown	2	4
Terre-Neuve	Bruine	Saint-Jean	-6	1

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-2	6	Chicago	-4	-2	Nlle-Orléans	6	8
Washington	2	8	San Francisco	6	14	Miami	22	23
Boston	0	12						

### vers les capitales

Amsterdam	-3	—	Londres	0	—	Stockholm	-3	—
Athènes	11	—	Le Caire	—	—	Sydney	21	—
Berlin	-8	—	Lisbonne	10	—	Tokyo	6	—
Bruxelles	4	—	Madrid	8	—	Tunis	18	—
Casablanca	15	—	Moscou	-8	—	Vienne	-4	—
Genève	3	—	Paris	3	—	Varsovie	-12	—
Hong Kong	18	—	Rome	10	—			

### vers les plages

Acapulco	22	31	Bermudes	16	19	Nassau	23	25
Mexico	7	24	Barbade	21	28	Rio de Janeiro	23	—

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» — Port de retour gratuit.

### TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

### ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

### ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National Tele-Press: Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions nominations	285-7320

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h30 (Samedi 9h à 16h)	285-6911

# Pourquoi la crémation?

La crémation tend à devenir une pratique courante dans notre société, laquelle, traditionnellement, ne procédait qu'à l'inhumation. Ici, elle se présente comme une alternative nouvelle, mais dans d'autres pays, on la connaît — et la pratique — depuis des générations.

Pour répondre au désir de la population qui choisit de plus en plus cette nouvelle façon de faire, Alfred Dallaire Inc. offre ce nouveau service.

Digne et économique, la crémation peut comprendre, tout comme dans le cas de l'inhumation, exposition, salle de réunion pour parents et amis, service religieux, etc. Après la crémation, les cendres peuvent être déposées dans une urne funéraire et conservées dans un colombarium.

Pour plus de renseignements au sujet des avantages que présente la crémation, communiquez avec M. André Brazeau.

Alfred Dallaire INC.  
SALONS FUNÉRAIRES

Le spécialiste des préarrangements

Siège social: 1120 est, rue Jean-Talon, Montréal, Québec 270-3111

# VIC TANNY

## Une bonne résolution facile à tenir

Les membres de Vic Tanny sont les premiers à pouvoir en témoigner: certains d'entre eux perdent jusqu'à 10 livres et d'autres jusqu'à 5 pouces en seulement 14 jours. Ces résultats sont à votre portée car chez Vic Tanny nous nous occupons personnellement de vous. Vous le remarquerez au moment de passer votre examen de condition physique. Vous le verrez quand vous suivrez notre diète professionnelle personnalisée et nos conseils en alimentation. Vous en serez convaincu en voyant les moniteurs de Vic Tanny vous suivre tout au long de votre programme personnalisé de mise en forme. Mais vous n'avez pas à nous croire sur parole. Venez vous en assurer, tout en profitant des bas prix de 1978.

### Debbie Roach a perdu 28 livres

Après avoir laissé la nage de compétition pour l'entraînement, j'ai commencé à grossir, à me sentir plus fatiguée et à voir diminuer mes capacités respiratoires. Travailler chez Vic Tanny me tient en forme. L'équipe est chouette. Même si on perd ½ livre, ils le remarquent. J'aime la caresse des gouttes dans le bain-tourbillon. (Debbie a traversé le lac Ontario à la nage le 16 août 1975).

Debbie Roach



PROFITEZ DES BAS PRIX DE 1978 MAIS FAITES VITE!

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT



VIC TANNY

8 clubs dans la région de Montréal communiquez avec le plus près de chez vous.

Centre commercial Côte Saint-Luc	482-7415
Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916
Mail West Island	683-2130
Place Bonaventure	866-3992
Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240

900 CLUBS AFFILIÉS A TRAVERS LE CANADA

## La route a fait quatre morts en fin de semaine

Quatre personnes ont péri sur les routes du Québec en fin de semaine dont un garçon de 14 ans lors d'un accident de moto-neige.

Le premier accident est survenu vendredi soir sur la route 161 à Saint-Wenceslas alors que Diane Lausnière, 22 ans, du 33 St-Jean-Baptiste à Victoriaville, a perdu la vie dans une collision latérale à la suite d'un dérapage sur la chaussée glissante.

Le jeune motoneigiste Sylvio Lachance, 14 ans, du Rang 9 à Saint-Robert, s'est tué lorsque son véhicule a frappé l'arrière d'une auto dans le 8e Rang de Saint-Gédéon de Beauce.

Aux Meloizes, en Abitibi, Fernande Fluet, 43 ans, a péri sur la Montée des Meloizes samedi dans une collision frontale impliquant deux voitures.

Enfin, Daniel Fortin, 23 ans, du 8236 de Gaspé à Montréal, est mort sur la route 40 est à la hauteur de St-Michel lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture qui heurta un parapet et tomba sur la voie de service, vingt pieds plus bas.



photo Armand Trotter, LA PRESSE

## L'air du temps: variable!

Pour la deuxième fin de semaine, les Québécois ont été aux prises avec un tempête pot-pourri: neige, grésil, pluie, verglas, poudrière ont balayé les routes comme celle-ci, la route 132, immobilisant la circulation. Hier soir, il était déjà tombé 23 centimètres de neige à Montréal, sans compter la pluie et le grésil, et on devait en recevoir dix centimètres additionnels jusqu'à ce soir. Partout, des routes ont été fermées à la circulation, notamment les routes 148 en direction

de Lachute et la route 132 entre Châteauguay et Valleyfield. De même, l'aéroport de Dorval a été complètement immobilisé durant toute la journée d'hier alors que le trafic aérien était à son plus bas à Mirabel. Aujourd'hui, le temps va demeurer plutôt nuageux avec des averses de neige intermittentes. Dégage-ment possible demain.

# Le départ du chah a follement excité le patron du restaurant

par Yves LECLERC

Non, c'est pas une attrape, y' a pas de truc ou de «pogne» cachée; effectivement, jusqu'à jeudi soir, le restaurant iranien Omar Khayyam, rue Sherbrooke Ouest, vous offre un souper gratuit pour célébrer l'exil du chah d'Iran.

Bien sûr, ne vous attendez pas à un festin des mille et une nuits. Vous aurez droit à une soupe ou entrée (aubergines à la crème sûre), à un plat principal (poulet ou agneau), à un dessert et à un café. Si vous prenez du vin ou de l'alcool, c'est en plus, quoique le patron fait régulièrement le tour de la salle une bouteille de champagne à la main, et si vous n'êtes pas trop malchanceux, vous en attraperez un, deux ou même trois verres.

Inutile de vous dire que si vous voulez réserver, c'est un peu tard: toutes les tables pour lesquelles on acceptait des réservations (environ les deux tiers) sont prises jusqu'à la fin de la semaine.

Mais vous n'avez qu'à vous joindre à la queue à l'entrée. Hier soir, vers les 20 heures, le couple qui était le premier en ligne n'attendait que depuis une quinzaine de minutes, même si la ligne s'étendait de la porte d'entrée à la rue Bishop.

**Excitation**

C'est, avoue un des patrons du restaurant, Hossein Pourshafiey,

un moment de folle excitation à l'annonce du départ du chah qui l'a poussé à lancer cette invitation inédite à la population montréalaise.

Hossein, il faut le dire, est iranien de naissance, et sa famille vit encore dans son pays d'origine. Il y a d'ailleurs une vingtaine de jours maintenant qu'il tente d'entrer en contact avec eux par téléphone.

«La dernière fois, dit-il, c'est il y a deux à trois heures... et ça n'a pas marché.» Lui-même est allé en Iran en octobre dernier, et il a pu constater le désordre qui régnait dans le pays:

«Je devais demeurer trois semaines, pour régler certaines questions d'affaires. Mais les banques, les bureaux du gouvernement, les commerces, tout était fermé. J'ai donc décidé de reve-

nir... sauf que les lignes aériennes, aussi, étaient fermées.

«Au bout de six semaines, j'ai eu la chance d'avoir une place sur une envolée d'une ligne anglaise, et je suis reparti. Mais j'étais convaincu que tout changement à la situation dans mon pays ne pouvait être que pour le mieux.

«C'est pourquoi, quand j'ai entendu la nouvelle à la radio du départ du chah, j'ai décidé de fêter... et j'ai annoncé que pour toute la semaine nous servirions à manger gratuitement aux clients qui viendraient.»

**Débordé**

Immédiatement, bien sûr, le téléphone s'est mis à sonner sans dérogier. Et l'associé de Hossein, Mahmoud Baioumy, qui est Égyptien d'origine, s'est rendu compte qu'il avait un problème sur les bras.

N'étant pas iranien, il est un peu moins emporté par la joie des changements politiques qui se produisent à Téhéran, et un peu plus impressionné par l'idée des quelque \$10,000 (au moins) que coûtera cette célébration.

Mais après avoir vu la publicité que leur a procuré l'initiative de son associé, de même que la catégorie de «clients» que leur attire l'annonce du repas gratuit, il est tout prêt à admettre qu'il s'agit d'une promotion extraordinaire pour l'établissement, qui n'est ouvert que depuis avril dernier.

En effet, la plupart des clients sont non pas des clochards en quête d'un repas gratuit, mais des curieux qui voulaient voir ce que ça donnait un restaurant iranien, et dont bon nombre avouent qu'ils songent à y revenir (mais en payant, cette fois).

Et tout ça, sans compter la danseuse du ventre...



Xaviera HOLLANDER

## Xaviera et le soccer

BUENOS AIRES (UPI) — Xaviera Hollander, qui s'était rendue célèbre en écrivant «The Happy Hooker» a révélé à un journal local qu'elle avait eu des relations sexuelles avec cinq membres de l'équipe de soccer junior de l'Argentine.

Les responsables de l'équipe ont immédiatement démenti cette affirmation.

Mlle Hollander avait assisté au championnat junior de soccer pour l'Amérique du Sud en Uruguay.

Des porte-parole de l'équipe argentine ont nié que les membres de l'équipe jouent à autre chose qu'au soccer.

## Mme Carter a rencontré Gacy

CHICAGO (Reuter) — Le Chicago Sun-Times a publié hier une photographie de Mme Rosalynn Carter, épouse du président des États-Unis, en compagnie de John Gacy, qui a avoué à la police avoir agressé sexuellement et étranglé 32 enfants.

Selon le journal, Mme Carter avait rencontré Gacy en mai dernier à Chicago lors d'une réception du Parti démocrate où il travaillait comme permanent. La photo portait la signature de Mme Carter: «A John Gacy,

amical souvenir, Rosalynn Carter.»

Le journal s'étonne que les services de sécurité aient autorisé Gacy, dont le casier judiciaire montre qu'il avait passé 18 mois dans une prison de l'Iowa pour sodomie, à assister à la réception et s'interroge sur l'efficacité des mesures de sécurité.

La police a retrouvé jusqu'ici les corps de 27 enfants sous la maison de Gacy.

Mme Carter avait adressé une lettre à Jim Jones, fondateur de la secte du Temple du peuple.

## F. Cotroni libéré le 8 février?

Frank Cotroni qui avait été condamné à 15 années de prison aux États-Unis en 1975 pour une affaire de drogue impliquant un autre Montréalais, Frank d'Asti, rentrerait au Québec le 8 février prochain, annonce l'hebdomadaire *Dimanche-Matin*.

C'est parce qu'il aurait fait preuve de bonne conduite que Cotroni serait libéré après n'avoir purgé que le quart de sa sentence. D'abord incarcéré au pénitencier fédéral de Pennsylvanie à Pittsburgh, il avait été transféré depuis l'automne dernier au Metropolitan Court Center à New-York, pour lui permettre de se rapprocher de sa famille.

Son retour ne devrait pas lui poser de problèmes particuliers car la CECO n'a l'intention d'émettre aucun mandat contre lui ni de l'interroger sur certaines facettes du crime organisé. On pense que Cotroni se lancera en affaires lors de son retour au Québec.



Frank Cotroni

## Quatre mois de sursis à Sereno

QUEBEC (PC) — Giuseppe Sereno, cet Italien de 31 ans illégalement au Canada depuis une quinzaine d'années, dispose maintenant d'un sursis de près de quatre mois qui pourrait lui permettre enfin de régulariser sa situation d'immigrant non admis.

Sous le coup d'une deuxième et récente ordonnance d'expulsion, Sereno a été condamné à 30 jours de prison, sentence à être purgée à raison de deux jours par semaine. Il a obtenu au tribunal le droit de passer ces séjours hebdomadaires à Orsainville du lundi au mercredi, au lieu de la fin de semaine, pour pouvoir continuer à occuper son emploi.

Président la cour des poursuites sommaires, le juge Anatole Corriveau a longuement soupesé tous les points de loi et aussi tous les aspects humanitaires du cas Sereno, avant de rendre son jugement.

**Encore automobile ltée** HONDA vous payera vos factures d'essence (chez le détaillant de votre choix) sur présentation de factures pour 8000 km ou 5 mois selon la première éventualité, sur tous nos modèles HONDA 79 que vous achetez chez

entre le 22 janvier et le 5 février 1979.

Exclusivement à: 266, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay Tél.: 698-1060

**OPTOMETRISTES**  
DR: R. GREICHE & N. SCAFF ET ASS.

- Examen de la vue
- Lunettes
- Centre de verres de contact

(Lentilles dures et souples, double foyer et à port continu)

Pour rendez-vous

- 1401, rue Peel Angle Ste-Catherine 842-5489
- Centre d'achats Normandie Nouveau Bordeaux 336-2607
- Centre d'achats Place Bourassa Coin Lacordaire et Henri-Bourassa 322-3450
- Galerie Rive nord Repentigny 581-8781
- Centre d'achats Domaine Metro Langelier 259-4781

*Vente de janvier*

## Réductions spéciales de 10 à 40%

Assortiment complet de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures fourrées chaudes et confortables. Ordonnances médicales exécutées avec soin.

Vous y trouverez chaussure à votre prix, à un prix inégalé. Escomptes plus appréciables sur fin de série.

35 ouest, boul. Henri-Bourassa Tél.: 337-2244

HEURES D'OUVERTURE

STUDIO DE CHAUSSURES **LANOUE** LIMITEE

G.A. Ouimet, prop.

Prescriptions d'ophtalmologiste  
Yeux artificiels  
Lentilles progressives

Prescriptions d'optométriste  
Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

**J. A. Racette Inc.**

Opticien d'ordonnances  
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9  
SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES 306 - 8e Avenue 274-5623

BUREAU FERME TOUTS LES LUNDIS

*Cette semaine à Place Bonaventure*

**GALERIE DES BOUTIQUES**

Encore quelques jours de patience et ça y est... la vente de l'année à Place Bonaventure commence. Les 25, 26 et 27 janvier avec 40% de rabais jeudi, 60% de rabais vendredi et 80% de rabais samedi. En plus, des milliers d'autres articles vous sont offerts en réduction à travers la Galerie des Boutiques. Surveillez les annonces! Tous les détails seront dans la Presse du 24 janvier.

**HALL D'EXPOSITION**

FOIRE ANNUELLE JOUETS ET DECORATIONS. Jouets et décoration de Noël. 28 janvier - 1er février. Commerçants seulement.

**CENTRE DE COMMERCE EN GROS**

LA FOIRE DU JOUET ET DE LA DECORATION. 28 janvier - 1er février. Mart «C». Commerçants seulement.

**Place Bonaventure**

**6/36**

**GROS LOT \$242,000**

APPROXIMATIF — VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE			
10	20	26	32
6 SUR 6	0		124,916.00
5 SUR 6	74		1,519.20
4 SUR 6	3824		81.60
5 SUR 6+	8		9,368.70

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

**Mini** TIRAGE: 8-42 VENDREDI 19-1-79

SERIE	NUMERO	30
18	37119	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMERO COMPLET	37119	POSSIBILITE DE 29 GAGNANTS DE \$5,000.
1 CHIFFRES	7119	240 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	119	2,430 GAGNANTS DE \$100.

# Une affaire qui ne sent pas bon

Au cours des deux dernières semaines, les audiences de la Commission Malouf, traitant de l'affaire Niding, ont mis à jour un beau cas de conflit d'intérêts qui a toutes les apparences d'un trafic d'influence.

On sait que l'ex-président du Comité exécutif de Montréal, qui négociait à ce titre les contrats des chantiers olympiques avec les entrepreneurs pressentis par lui, confiait à l'un d'eux, la firme Régis Trudeau et Associés, le mandat de lui construire une résidence à Bromont. C'était en 1973.

Un comptable expert du ministère de la Justice du Québec a dit devant la Commission que tout, dans la comptabilité de RTA et des entreprises parentes, tend à prouver que jamais M. Trudeau n'a eu la moindre intention de se faire rembourser la maison de M. Niding. Bien au contraire, dit-il, les transactions démontrent l'intention même de ne pas récupérer ces montants qui atteindraient, selon lui, plus de \$166,000.

Il a été établi que c'est RTA qui payait les factures couvrant le coût des matériaux mais que l'entrepreneur Claude Lecavalier exécutait gratuitement les travaux par amitié pour son

«ami Régis». D'autres firmes y allèrent aussi d'une participation gratuite, notamment Désourdy Construction Bromont Inc., qui donna «un petit coup de main» à M. Niding et à son entrepreneur Lecavalier.

On sait que certains de ces entrepreneurs, notamment les firmes Désourdy et Trudeau, ont décroché d'importants contrats olympiques de la ville de Montréal, en même temps qu'ils se mettaient en quatre pour accommoder M. Niding qui ne reçut aucune facture durant quatre ans.

Or voici qu'en 1977 — alors que, coïncidence, la presse attache le grelot — ces gens décident tout à coup que M. Niding est en dette avec eux. Celui-ci, inquiet de la tournure que prend l'affaire, en reparle au maire Drapeau qui, selon M. Niding, était tenu au courant depuis 1973.

Un an passe et en octobre 1978, à la veille des élections municipales, les événements se précipitent: une nouvelle mise en demeure pour un montant de \$162,000 ayant été adressée à M. Niding par M. Régis Trudeau, le 5 octobre il cède à ce dernier son droit de propriété sur sa maison, ses terrains et tout le contenu des bâtisses.

Soulignons qu'en plus de cette transaction immobilière entre le président du Comité exécutif et des entrepreneurs faisant d'intéressantes affaires avec la ville de Montréal, M. Niding a eu en sa possession d'importantes et mystérieuses liquidités qu'il conservait secrètement pour des fins électorales, avec la bénédiction du maire Drapeau, mais dont il dit ignorer totalement la provenance.

Tout cela ne sent pas bon. Il est vrai que M. Niding a acquitté sa dette. Mais les témoignages entendus à la Commission Malouf donnent nettement l'impression qu'il a réglé cette affaire acculé au mur, puisque les faits montrent que pendant plusieurs années ses créanciers n'avaient aucune intention de lui réclamer quoi que ce soit.

Comme les apparences incitent à penser que M. Niding a tenté de tirer un avantage personnel de sa haute fonction, l'intérêt public exige que le procureur général porte l'affaire devant les tribunaux afin d'établir s'il y a eu ou non trafic d'influence.

Quant à l'attitude du maire Drapeau dans cette affaire, elle est pour le moins insolite. Je ne m'apesantirai pas sur le décalage entre ce

qu'il dit et ce qu'il fait en matière de caisse électorale. Remarquons surtout son attitude durant toutes ces années où il est au courant de cette situation de conflit d'intérêts. Il ne se comporte pas en chef de gouvernement soucieux d'intégrité en matière d'administration publique, mais, au dire de M. Niding, comme un homme qui n'est pas curieux, comme un avocat qui n'est pas inquiet parce qu'il sait qu'on va trouver une formule pour régler ça.

Il y a une douzaine d'années, deux ministres du gouvernement Pearson durent démissionner parce qu'ils avaient profité de la générosité d'un marchand de meubles. Or quand l'affaire Niding s'ébruite, en 1975, M. Drapeau lui demande-t-il de démissionner? Non. Il remet sa casquette d'avocat et conseille à M. Niding de régulariser ses affaires. Ce qu'il ne fera qu'en 1978.

Le comportement de MM. Niding et Drapeau dans cette affaire démontre encore une fois que l'exercice du pouvoir finit toujours par corrompre, surtout quand le système permet de gouverner dans le secret, sans la nécessaire surveillance de l'opinion publique.

Marcel ADAM

## bloc-notes

### Torchons et serviettes

La fin de semaine n'a nullement confirmé les bruits répandus la semaine dernière selon lesquels le comité Pro Canada (comité préréférendaire) allait éclater, miné par ses divisions.

Ça sent bon le fédéralisme dans ce comité. Mais la vie ne doit pas être facile sous un parapluie qui condamne à la promiscuité des éléments de valeur inégale venant de différents partis, liés par un seul trait: leur commun rejet du «oui» au référendum. Ni M. Michel Robert, président du comité, ni M. Ryan, chef du Parti libéral, n'ont nié que des divergences restent à surmonter quant à la vocation du comité et quant à ses méthodes d'action.

En obligeant les opposants au «oui» à se coordonner dans une démarche commune, à présenter en quelque sorte un front unique, le Parti québécois distinguait, du point de vue qui est le sien, les torchons et les serviettes, tout le linge propre se retrouvant naturellement dans son panier.

Mais le Parti libéral est amené à prendre les mêmes précautions. Il ne veut pas devenir, à la faveur d'un regroupement de circonstances, le faire-valoir de concurrents dans l'opposition qui n'ont ni son prestige ni son autorité. Il

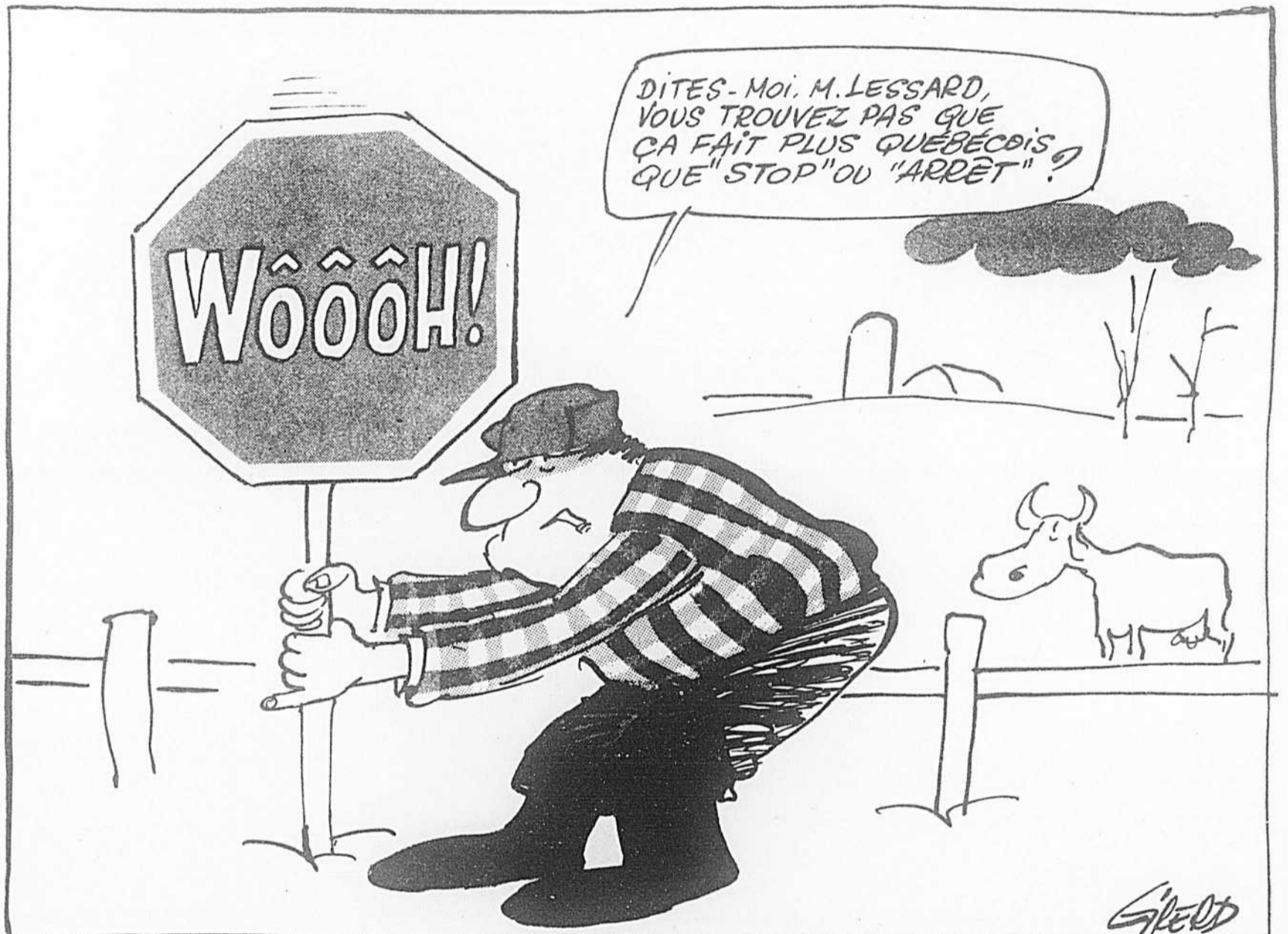
voudra donc à bon droit conserver l'initiative. Dans la pratique, cela veut dire rester maître du mode d'emploi dudit comité. Et il paraît assez évident que M. Claude Ryan a sur ce point précis des idées qui ne sont pas forcément partagées par tous.

Ces grenouillements, auxquels il ne faut pas accorder plus d'importance qu'ils n'en ont, prouvent que la lutte s'engage moins autour d'une question, qui n'est d'ailleurs pas connue, qu'entre les partis eux-mêmes. Il s'agit moins de savoir si on va répondre «oui» ou «non» que de savoir si on est pour ou contre le PQ. D'où, pour les partis, l'importance de s'assurer une bonne position sur la grille de départ.

On se dirige peut-être insensiblement vers le régime du parti unique. Au fédéral, on vit déjà dans la pratique sous ce régime. «Fédéraliste» et «libéral» veulent dire la même chose. Le fédéraliste conservateur est en voie d'extinction.

Telles sont, en tout cas, les apparences. Viendra peut-être un jour où il n'y aura que des serviettes. Ou qu'une seule sorte de torchons. Mais il y aura toujours des lavettes...

Guy CORMIER



Droits réservés

## Le danger du nationalisme économique

Il y a moins de vingt ans que les gouvernements du Québec s'intéressent sérieusement aux problèmes économiques. Mais comme le Québec est peuplé à 82 pour cent de Canadiens français, il était inévitable que l'on identifie au nationalisme le besoin de modernisation économique. Le slogan «Maitres chez nous» du gouvernement Lesage en est un témoignage. Mais la tendance à soumettre les forces économiques aux impératifs nationalistes n'est pas nouvelle. Elle existe depuis la naissance des États-nations. Malheureusement le nationalisme économique compromet l'essor de l'économie. C'est pourquoi j'y suis opposé. Pour expliquer ce point de vue, je répondrai à deux lecteurs dont les lettres sont reproduites dans la page voisine et qui défendent le nationalisme économique.

M. Normand Côté commence sa missive en disant qu'il a «de plus en plus mal en son âme de Québécois» par suite de mes affirmations «d'une malhonnêteté intellectuelle sans égale». Si j'ai cité cette phrase c'est pour souligner que la méthode qui consiste à évaluer les faits économiques avec la grille de ses opinions nationalistes débouche presque inévitablement sur l'invective. Je tiens à souligner une autre caractéristique de cette méthode qui consiste à prendre des hypothèses pour des faits et des prévisions pour des réalisations. C'est ainsi que M. Côté parle d'investissements «prévus» mais non effectués, de l'abolition de la taxe de vente qui «rétablirait plus de 10,000 emplois» mais ne les a pas rétablis, etc. Il ne faut pas être dupe des prévisions optimistes qu'il est d'usage de faire

au début de chaque année mais qui ne se réalisent pas forcément au cours de l'année.

M. Côté fait ensuite état des expéditions manufacturières québécoises de bois et de pâtes et papiers qui se sont accrues. Bien sûr qu'elles se sont accrues puisqu'elles sont surtout destinées au marché étranger et que le dollar canadien est très dévalué. Les expéditions des autres provinces se sont accrues aussi pour la même raison. Le Parti québécois n'y est pour rien. Mais il y est pour quelque chose dans l'abolition temporaire de la taxe de vente sur les vêtements, chaussures, meubles et textiles. Ce qui explique la hausse temporaire des ventes pour ces produits. Mais la reprise dans ces secteurs faibles est surtout due aux accords bilatéraux négociés par Ottawa avec les pays concernés pour réduire temporairement l'importation de ces produits au Canada. Les prochains accords du GATT vont cependant réduire cette protection contre la concurrence étrangère. C'est pourquoi on ne peut conclure que le nationalisme économique du PQ a amélioré l'économie du Québec.

Les arguments de M. Côté se réfèrent surtout à 1977. Or au cours de cette année-là et dans la seule région de Montréal, il y a eu 3,200 faillites. Et le taux de chômage annuel, déjà très élevé, est passé de 8.7 pour cent en 1976 à 10.3 pour cent en 1977, soit de 236,000 à 288,000 chômeurs. On ne peut pas appeler cela une amélioration économique. Pourtant M. Côté termine sa lettre en affirmant que le «gouvernement à

Québec se débrouille très bien quand même avec les restes d'Ottawa». Ces «restes» étaient en 1977-78 de \$1340 millions en paiements de péréquation et de \$1850 millions en paiements de transfert, soit environ le quart du budget total du Québec. Mais avec de tels «restes» le Québec n'a pas su créer tellement de prospérité si l'on en juge par le nombre des faillites et des chômeurs.

Un autre lecteur, M. Jean-Jacques Rainville, parle des vertus du nationalisme et mentionne incidemment le Japon. Or le Japon est le pays qui a le plus profité de l'abaissement des barrières tarifaires des autres pays en maintenant élevées ses barrières non tarifaires, c'est-à-dire tous les règlements internes empêchant la pénétration de son marché par les capitaux et les produits étrangers. C'est dans le mur de ce nationalisme économique que les pourparlers actuels du GATT à Genève tentent d'effectuer une brèche, pour permettre à l'économie mondiale de progresser. Au Canada le provincialisme économique est en train de faire le même dommage.

M. Rainville me reproche ensuite mon opposition à la nationalisation d'Asbestos sous prétexte que «General Dynamics retire de substantiels profits de cette entreprise et que le gouvernement pourra faire de mêmes».

Selon ce raisonnement, le gouvernement devrait nationaliser toutes les grandes entreprises rentables pour que les Québécois deviennent «maitres chez eux». Cependant les entreprises natio-

nalisées se fonctionnalisent et se sclérosent très rapidement. C'est dommage mais c'est ainsi dans le monde entier. C'est pourquoi très peu d'entre elles restent rentables. D'ailleurs Sidbec, née de la nationalisation de Dosco, ne fait même pas encore ses frais après dix ans et les millions de dollars que le gouvernement y investit chaque année. Les perpétuels déficits de Sidbec, payés par les contribuables, ne peuvent se justifier en disant, comme M. Rainville, que l'entreprise est «techniquement rentable». Elle doit être économiquement rentable.

M. Rainville me critique parce que j'ai démythifié les créations relatives d'emplois dont se vante le gouvernement. Car sans création globale d'emplois le chômage augmente. Or, les dernières données de Statistique Canada révèlent que le nombre de chômeurs au Québec est passé de 288,000 en 1977 à 307,000 en 1978, soit de 10.3 à 10.9 pour cent de la main-d'œuvre.

Je m'arrête ici, puisqu'il est impossible dans un seul article de réfuter en détail tous les arguments de ces lecteurs aux convictions nationalistes. En résumé il faut dire que cent demi-vérités ne font pas une seule vérité. Et les apparences, qui sont reflétées dans les statistiques partielles que citent les politiciens et qui font les manchettes des journaux, sont précisément des demi-vérités. Mais il n'appartient pas à un éditorialiste de maquiller les faits sous prétexte de ne pas démorceler les citoyens. Ce serait le pire service à leur rendre.

Ivan GUAY

## Lettre d'un curé

Ben oui! ma chère... Le président de Cadbury, M. T.C. Powell, écrit à un obscur curé du quartier pauvre de Montréal où se trouve son usine de la rue Masson, après avoir mis à la porte les 500 employés qui la faisaient fonctionner depuis soixante ans. (Inutile de te dire, ma chère, que ledit président n'a jamais habité ce quartier et n'y a jamais travaillé, son bureau étant situé sur le boulevard Alexis-Nihon, à Saint-Laurent.) Donc, il m'écrit... par sa troisième secrétaire, si j'en juge par la première phrase... «Dû au grand nombre de publicité (sic) qui a entouré la fermeture de notre usine, j'ai pensé que vous seriez intéressé de recevoir le dossier que nous avons préparé concernant l'arrière-plan relatif à cette décision.»

Si j'étais intéressé!... tu penses... enfin, j'allais pénétrer dans ce sanctuaire sacro-saint où se prennent les décisions infaillibles, si pures, si hautement morales de nos multinationales qui nous veulent tant de bien (le bon boss d'Yvon Deschamps...). Et je me rappelais, les larmes aux yeux, cette belle annonce payée dans LA PRESSE (à \$3,000 la page) par la Compagnie, où elle nous disait les efforts inouïs qu'elle faisait pour mettre sur pied, à ses frais, un comité de cadres qui pourraient dire à ses ex-employés «qu'ils sont admissibles à l'assurance-chômage». C'est pas beau ça?

Donc, un dossier... j'y retourne.

ve la fin de non-recevoir aux propositions généreuses du ministre Tremblay... l'article inepte de Yvan Guay, dans LA PRESSE, qui ignore tout des responsabilités sociales d'une entreprise, la rebuffade aux représentants syndicaux (rien, bien sûr, des douze pasteurs et du Vicaire général qui ont élevé la voix contre cette fermeture sauvage). J'y retrouve l'engagement de la Compagnie à donner à ses employés leur dernière paie (ce qui n'est que stricte justice prévue par la loi) comme si c'était une faveur extraordinaire... Enfin! le comble du paternalisme aussi hypocrite qu'inefficace: la lettre du 8 juillet 1978 aux employés où il est écrit: «Après que vous aurez été mis à pied de façon permanente, la Compagnie, si vous êtes intéressé, considérera en priorité votre candidature dès qu'il y aura des ouvertures d'emplois appropriés dans l'un ou l'autre de nos autres établissements.» C'est ça le comble de relâchement? «Des mots, des mots, des mots», a déjà dit Shakespeare.

Eh bien, ma chère, si tu rencontres M. Powell à Toronto ou ailleurs, tu lui diras de ma part qu'au Québec, maintenant, on sait lire et qu'on a fini de se laisser endormir avec des mots. Le boycottage des produits Cadbury continue...

Robert LAMBERT, curé  
Saint-Pierre-Claver  
Montréal

## Vous avez tort, Monsieur l'éditorialiste!

Monsieur Ivan Guay répond à ces lecteurs dans un article qui paraît dans la page ci-contre.

Monsieur Ivan Guay  
LA PRESSE

Monsieur,  
Vous nous proposiez, le 3 janvier 1979, votre bilan de l'économie québécoise. Eh bien, j'aimerais à mon tour vous communiquer une critique de ce bilan et, pour mieux coller à votre texte, j'ai choisi de répondre à vos prétentions dans l'ordre de leur présentation. (...)

Ne vous en déplaise, il y a belle lurette que tous les grands pays industrialisés pratiquent le nationalisme économique. Quelques petits faits illustreront très bien mon propos.

Au début des années 60, les trois grands américains de l'automobile, G.M., Ford et Chrysler, tentent d'acquiescer par la voie du marché boursier japonais trois manufacturiers japonais de l'automobile (les Américains pressaient déjà l'expansion formidable que l'industrie automobile japonaise allait connaître). C'est alors qu'intervint le gouvernement japonais qui bloqua les transactions, prétextant que des étrangers ne pouvaient acquiescer des entreprises de ce type. Voilà donc, d'un pays dont on ne saurait dire que son économie n'a pas progressé, une première sorte de mesure de nationalisme économique.

Il existe bien d'autres sortes de mesures nationalistes en économie. Il y a, par exemple, les tarifs douaniers protectionnistes, politique pratiquée par l'Europe des neuf (C.E.E.) à laquelle appartient la très prospère Allemagne de l'Ouest. Il y a également la politique d'achat chez nous connue aux États-Unis sous le nom de "Buy American Act".

Le Canada exerce, comme tous les pays industrialisés, ses propres mesures nationalistes: tamisage des investissements étrangers, barrière douanière, politique d'achat chez nous, loi anti-dumping, etc. Sans doute vos notions d'économiques ont-elles besoin d'être remises à jour? (...)

Continuant sur votre lancée, vous dites, en parlant de l'acquisition par le gouvernement de l'Asbestos Corporation, "La loi qui permettra au gouvernement d'engloutir \$100,000,000". C'est la première fois que j'entends un homme, qui se dit sérieux, prétendre qu'un investissement de cet ordre dans une entreprise qui fait des profits est une perte.

Nul n'a besoin d'être grand clerc pour comprendre que si General Dynamics & Al. retire de substantiels profits de l'entreprise, le gouvernement pourra faire de même à la condition expresse que les patrons des anciens régimes soient tenus loin de l'entreprise. Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est que le gouvernement qui nous représente, nous les Québécois, pourra enfin établir une société nationale de l'amiante qui sera entièrement intégrée, c'est-à-dire du minerai au produit fini ou semi-fini, comme le sont les sociétés prospères telles le Groupe Noranda, l'International Nickel, l'Alcan, etc. C'est là un gage de succès et de développement pour le Québec, une politique qui voit loin, ce qui a toujours manqué au Québec où l'on a malheureusement trop souvent oublié de planifier pour construire à long terme une économie autochtone solide, essentielle à une économie saine.

Au même paragraphe, vous qualifiez d'éléphant blanc Marine Industrie, Sidbec, etc. (mais qui est donc cet "etc.")? Établissez d'abord que la grande majorité des entreprises possédées par l'État québécois sont techniquement rentables, c'est-à-dire qu'elles réalisent des profits. Le cas de Marine Industrie, autrefois propriété de la très influente famille libérale Simard, est exceptionnel par la régularité et l'ampleur de ses déficits. Cette société, depuis son acquisition par le gouvernement libéral, n'a à peu près jamais, sauf quelques rares années, fait de profit. Les principaux motifs d'un tel désastre sont d'abord une très mauvaise administration — le cas des 6 cargos invendus est très éloquent à ce sujet —, et une politisation de l'administration, ou l'allégeance politique des dirigeants avait, du moins en apparence, une très grande importance.

ce. Il a d'ailleurs semblé à plusieurs que cette société servait trop souvent à récompenser les méritants de l'ordre du Parti libéral. Il faut cependant ajouter que les chantiers maritimes partout à travers le globe ont connu des difficultés financières et doivent être subventionnés depuis quelques années, je ne vois vraiment pas en quoi on pourrait blâmer l'actuel gouvernement des déboires de Marine Industrie. (...)

Par contre, le cas de Sidbec est fort différent et il faut un sans-gêne peu commun pour qualifier cette entreprise d'éléphant blanc. Si cette société avait reçu dès sa naissance les moyens financiers de devenir, comme le lui a permis l'actuel gouvernement, une sidérurgie pleinement intégrée, Sidbec serait sûrement techniquement rentable aujourd'hui. Ce sont vos copains libéraux qui sont à blâmer, non l'actuel gouvernement. Sans Sidbec, le Québec serait totalement dépourvu d'une sidérurgie d'envergure et presque entièrement dépendant de l'Ontario ou de l'étranger.

Au surplus, il convient de noter que tous les impôts payés à même le salaire versé aux employés de Sidbec, de même que toutes les taxes perçues sur toutes les transactions commerciales impliquant cette société ont largement compensé le gouvernement pour les déficits d'exploitation enregistrés par l'entreprise. Encore une fois, nul n'a besoin d'être grand clerc pour imaginer les profits que retirera la société québécoise de cette entreprise, et ce, pour des décennies.

Vous semblez oublier que plusieurs grandes sociétés d'État tels le Canadien National et Air Canada ont enregistré l'année dernière des profits substantiels, et ce, malgré les graves difficultés financières que les chemins de fer et les compagnies aériennes connaissent partout dans le monde. Monsieur, vos préjugés vous aveuglent!

Vous mettez en doute le fait qu'il y a eu, en 1978, création de 54,000 nouveaux emplois. Pourtant, les chiffres que vous citez ne démentent nullement cela. En effet, l'augmentation du taux de chômage s'explique par l'augmentation de plus de 80,000 personnes que connaît la main-d'œuvre active au cours de l'année 1978 d'où l'on soustrait 54,000 nouveaux emplois pour une augmentation minimum de 26,000 du nombre des chômeurs. L'augmentation importante de la main-d'œuvre active s'explique par l'arrivée en masse sur le marché du travail des dernières générations de la revanche des berceaux et l'entrée sur le marché du travail de la population féminine, voilà qui est beaucoup plus sérieux que des accusations faciles.

L'actuel gouvernement a créé sur une base mensuelle depuis son élection plus d'emplois que le gouvernement libéral de Robert Bourassa, selon la même indice de base.

Pour terminer, votre conclusion nous étale bien candide toute votre naïveté. En effet, comment faites-vous pour ignorer le nationalisme des États et celui des peuples? Comment faites-vous pour oublier l'affaire de la soumission de Bombardier pour les wagons du métro de Toronto? Les réactions spontanées de la foule torontoise lorsqu'on lui chante son hymne national en français? Monsieur Guay, je vous encourage fortement à discuter de ces questions avec de petits commerçants qui exportent leurs produits sur le marché ontarien, ils vous expliqueront qu'il est préférable que leurs produits ne soient pas identifiés au Québec. Même votre grand patron, M. Desmarais, pourra vous entretenir sur la xénophobie des milieux d'affaires anglophones de l'Ouest canadien à l'égard des francophones, aussi riches, influents et respectés qu'ils puissent être.

Finalement, je vous encourage fortement à lire le rapport d'un ex-ministre fédéral libéral anglophone, le fameux rapport Gray, où vous découvririez pourquoi le nationalisme économique n'est pas près de disparaître.

Jean-Jacques RAINVILLE  
Montréal.

## «J'ai mal en mon âme de Québécois»

J'ai de plus en plus mal en mon âme de Québécois, je suis de plus en plus choqué, lorsque je constate ces propos hargneux déversés sur le gouvernement du Québec par un certain Ivan Guay de LA PRESSE. Je suis d'autant plus choqué que, par surcroît, c'est un de mes concitoyens francophones.

J'ai mal en mon âme de Québécois lorsque je vois ce fédéraliste s'acharner à ridiculiser les aspirations les plus nobles des Québécois, représentés par un gouvernement démocratiquement élu.

J'ai mal en mon âme de Québécois lorsque M. Guay affirme «que le gouvernement péquiste a aggravé au lieu d'améliorer le climat économique du Québec», aussi lorsqu'il dit «que les mesures prises par le gouvernement dans le domaine économique sont préjudiciables à l'essor du Québec». Je crois que des affirmations de ce genre sont d'une

malhonnêteté intellectuelle sans égale; il se sert de sa tribune d'éditorialiste pour écrire des faussetés inouïes.

Il sait très bien, M. Guay, que le Québec était en tête pour la hausse des investissements prévus pour 77 comparé à 76; en effet, d'après des données publiées par Statistique Canada le 31 août 77, ils dépasseront \$1,345.1 millions ceux de 76 alors que cette différence n'atteindra que \$848.6 millions chez nos riches voisins d'Ontario; cela ne vient pas d'un journal quelconque, M. Guay, lisez LA PRESSE du 1er septembre 77.

Il sait aussi, M. Guay, que «l'abolition de la taxe de vente dans les secteurs du vêtement, de la chaussure et du meuble rétablirait plus de 10,000 emplois», selon une étude du Service de recherche économique du DuPont (Le Devoir, 14 avril 78).

Il ne lit jamais rien d'autre que LA PRESSE, je suppose!

Sait-il que «c'est au Québec que l'on a enregistré la plus forte demande pour la création d'entreprises nouvelles de la part d'investisseurs étrangers en 76-77» («Journal de Montréal», 7 novembre 77). C'est ce qu'indique le rapport annuel de l'Agence fédérale d'examen de l'investissement étranger, déposé aux Communautés par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner.

A moins qu'il ne lise pas ses propres confrères de travail, M. Guay. En effet, selon Maurice Jannard (16 octobre 1978):

«depuis le début de l'année, l'activité économique au Québec a connu une croissance supérieure à celle de l'ensemble canadien et à celle de ses provinces voisines, l'Ontario et les Maritimes». Depuis le début de 1978, notent les économistes de la Banque Provinciale, de qui émanent ces statistiques économiques, «les expéditions manufacturières au

Québec sont de 20 pour cent plus élevées au deuxième trimestre, qu'à la même période de l'année dernière, soit une augmentation supérieure à celle de l'Ontario (14 pour cent) et de la région atlantique (17 pour cent)».

«Les expéditions manufacturières de bois ont progressé, elles, de 36 pour cent dans les cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 77, celles des pâtes et papiers de 21 pour cent, bonnetterie 26 pour cent et celle du vêtement et du cuir de 20 pour cent», écrit le journaliste de LA PRESSE.

Il devrait savoir, M. Guay, que notre gouvernement à Québec se débrouille très bien quand même avec les restes d'Ottawa. En fait, il est «un de ces Québécois qui ont accepté de collaborer avec l'Autre», comme dirait le sociologue Marcel Rioux.

Vraiment, j'ai mal en mon âme de Québécois.

Normand COTE  
Varenes, Qué.

## Asbestos



Une partie des mines de Thetford

En lisant votre éditorial contre la décision du gouvernement québécois d'acheter la compagnie Asbestos, je dois vous avouer que j'en suis sorti quelque peu abasourdi.

Votre article prouve que nous ne sommes pas prêts d'en sortir au pays du Québec. Vous affirmez vous-même à la toute fin de votre texte qu'il «ne faut jamais oublier que les Canadiens français ont vécu repliés sur eux-mêmes jusqu'à la guerre 1939-45 dans une étonnante mentalité rurale, cléricale et xénophobe».

Sauf tout le respect que je vous dois, Monsieur Guay, votre texte reflète justement cet esprit de conservatisme et de résignation. Vous parlez du coût de \$250 millions comme s'il s'agissait de l'achat d'un paquet de cigarettes. N'oublions tout de même pas que l'amiante représente chez nous une industrie de pointe et que c'est pure décence humaine que le gouvernement puisse intervenir chez nous dans le contrôle des prix d'extraction du minerai d'amiante (...)

Vous semblez oublier égale-

ment la dimension sociale du problème de l'extraction minière au Québec. De Rouyn-Noranda à Thetford Mines, depuis 1939-45 justement, des centaines et des centaines de Québécois ont oeuvré au péril de leur vie, à des conditions salariales parfois dérisoires. Les choses ont changé, dit-on, les conditions de travail se sont améliorées, d'accord, mais au profit de qui? Du Québec? Du Canada? Au profit de l'industrie secondaire américaine (...)

Il faut avoir lu ou vu l'exploitation humaine préméditée des compagnies américaines en Amérique latine et en Afrique (cuivre au Chili, étain en Bolivie, plomb en Argentine, bauxite en Guinée) pour comprendre que l'investissement privé, surtout dans le domaine du minier, mérite une attention spéciale de la part de tout État national qui se respecte.

Vous êtes démobilisateur, vous niez le projet véritablement français de notre peuple, vous embrouillez l'avenir du Québec.

Pierre PERRAS  
Limoulu

## Le textile

Cher Monsieur Guay,

Suite à votre éditorial du 8 décembre, je vous avais écrit une lettre qui s'intitulait «Le textile et l'économie du Québec», laquelle fut publiée le 3 janvier 1979. Je vous remercie de vos commentaires publiés à la fin de cette lettre, ce qui me donne l'occasion de faire le point sur certains de vos commentaires et d'en demander la publication.

Vous écrivez que ma lettre reflète de toute évidence mon option politique. Je saisis mal cette intervention. Est-ce un reproche d'avoir une option politique? Est-ce que je perds le droit d'écrire et de commenter? Si votre réponse est oui, je crois que la grande majorité des citoyens perdrait ce droit dont vous, mon cher Guay, qui êtes payé pour défendre les idéologies de la page éditoriale qui sont:

- 1) défendre le système capitaliste;
- 2) défendre le fédéralisme canadien.

Ces deux options furent proclamées par M. Roger Lemelin peu après son arrivée comme président et éditeur. C'est son droit, mais il devrait l'imprimer pour éviter de jouer à l'observateur impartial.

Vous me reprochez d'ignorer que la plupart des statistiques viennent de la même source, soit Statistique Canada. Vous savez sans aucun doute que les statistiques peuvent venir du Bureau de Statistique du Québec, de différents ministères fédéraux et provinciaux, de bureaux de consultants, de sources universitaires et de multiples autres sources. Malheureusement vous avez passé à côté de la question car je ne vous avais pas reproché d'avoir puisé vos informations de Statistique Canada mais du bureau du ministre Lalonde et il n'y avait rien dans votre éditorial ou dans cette étude qui indiquait que cela provenait de Statistique Canada.

J'affirmais que nous avions besoin d'une industrie textile autochtone au Canada et vous avez basé le reste de votre argumentation à démolir cet énoncé. Lorsque j'ai mentionné qu'il y aurait flambée des prix si notre industrie textile disparaissait, vous saviez sans doute, en ex-

pert économique que vous êtes, que sans une industrie autochtone nous serions à la «merci complète» des pays exportateurs qui auraient le loisir, lorsque notre industrie textile serait disparue, d'augmenter les prix à leur gré et à leur rythme. Vous saviez, en homme intelligent, ce que cela voulait dire, mais vous avez préféré baratiner; ce qui illustre très bien ce manque de rigueur intellectuelle, voire d'honnêteté que je vous reproche dans ma lettre.

Lionel DUSSAULT  
Montréal

M. Guay, pourquoi persistez-vous à insulter les gens qui ne sont pas de votre avis? Pourquoi toujours critiquer, être négatif? Pourquoi n'apportez-vous pas du constructif et du positif? (...)

Ce qui vous chicotte, c'est l'indépendance et ses effets, comme le textile. Référez-vous aux dizaines de pays qui sont devenus indépendants, depuis trente ans, entre autres le continent africain, l'Asie du Sud, l'Océanie, les Antilles, etc. Comment ont-ils procédé pour devenir indépendants? Pourquoi nous, du Québec, ne pouvons-nous pas faire comme tout le monde (excepté la Rhodésie et l'Afrique du Sud)? Demandez-leur s'ils désirent retourner à leur ancienne sujétion?

Nous, au Québec, nous ne décidons rien, nous ne sommes qu'une succursale d'Ottawa. Sans contrôle de nos destinées, c'est l'assimilation dans quelques décades: il n'y a plus la revanche des berceaux et l'immigrant va vers le côté anglophone où il y a la force, la puissance, l'argent, le pouvoir et la domination. Nos timbres et notre monnaie représentent l'effigie d'une adorable reine mais qui n'a rien de commun avec nous francophones, sauf nous rappeler que nous avons été vaincus et que nous devons demeurer ses fidèles serviteurs. (...)

Il y a des milliers d'arguments que l'on peut apporter pour démontrer que les Québécois peuvent devenir indépendants comme tous les autres peuples de la Terre.

Paul BEAUREGARD,  
Montréal.

## Economie et nationalisme? Oui!

Cher monsieur Guay,

Permettez-moi quelques commentaires sur votre éditorial du 3 janvier 1979. S'il reflète une résolution de début d'année que vous auriez prise, ça promet!

Vous qualifiez de négatif le bilan économique du gouvernement québécois en précisant que l'économie ne se prête pas à des solutions nationalistes. Peut-être admettez-vous avec moi que l'économie est indissociable du politique; et que le politique, pour qu'il serve d'abord nos intérêts nationaux (québécois) doit être empreint d'esprit nationaliste. Exemple: l'Ontario fit des pressions sur le gouvernement d'Ottawa pour imposer la ligne Borden qui soustrayait au Québec tout son marché à l'ouest de la rivière Outaouais pour ce qui est des produits pétroliers raffinés et tous ses dérivés et ainsi favoriser, pour ne pas dire créer de toutes pièces, l'industrie pétrochimique, en Ontario. Cette décision politique qui a si bien servi les intérêts de l'Ontario, n'était-elle pas une solution nationaliste aux visées économiques de l'Ontario?

Vous dites que 10% seulement des citoyens ont quelques notions économiques. Je veux bien vous croire. Mais ce que je remarque et déplore, c'est que le contenu de vos éditoriaux, sauf exception (tel que celui sur le zonage agricole), s'adresse sûrement aux 90% qui, n'ayant aucune notion économique, sont susceptibles d'avaloir vos couleuvres à peine maquillées. Vous citez en exemple de vos avancées la loi 124, alors que vous savez très bien que ce genre de loi s'applique à ce genre d'entreprises financières à déjà, et cela depuis longtemps, fait l'objet de législation similaire à l'Ontario. En fait, presque tous les pays soumettent ce genre d'entreprises à certaines règles et c'est tout à fait normal. Mais ça, les 90% que vous visez, ne le savent pas et, à vous lire, soupçonnent un gros péché.

Pour ce qui est de vos remarques sur l'acquisition d'Asbestos Corporation «qui ira grossir le troupeau d'éléphants blancs déjà nombreux (Marine Industrie, Sidbec, etc.)»; il y aurait tellement à dire que je m'abstiens. J'opposerai simplement à

voire opinion de journaliste, celle de M. P. E. Trudeau, premier ministre du Canada, qui écrivait dans la revue «Cité Libre», que vous avez bien connue: «Pour mettre le Québec à l'heure des démocraties libérales modernes, il faut que cessent les craintes de recourir à l'État qui, pourtant, seul pourrait donner à la collectivité les moyens de sortir de son marasme...» Vous affirmez que «le gouvernement clame avoir créé 54,000 nouveaux emplois cette année, mais que la vérité démontre une stagnation économique grave, maquillée par des statistiques tronquées». En fait de statistiques tronquées, mon cher monsieur Guay, je vous renvoie à votre page 5, donc voisine de votre page éditoriale, où vous dites: «M. Dussault ignore sans doute que la plupart des statistiques québécoises et fédérales viennent de la même source: Statistique Canada». Évidemment, vous faisiez cette remarque dans le but de prouver l'impartialité de vos sources d'information. Je ne vous le fait donc pas dire, mon cher monsieur. En effet, LA PRESSE du 8 novembre 1978

publiait dans sa section économique, que vous devriez lire de temps en temps: «Les données rendues publiques hier par Statistique Canada à l'occasion de son enquête mensuelle sur le chômage et l'emploi, montrant que c'est au Québec que la situation s'est le plus améliorée: baisse de 14,000 chômeurs et augmentation de 63,000 emplois en un an. Et vlan...»

Monsieur Guay, vous mentez délibérément quand vous écrivez à la 5e ligne du 6e paragraphe de votre éditorial: «Pourtant, le nombre de chômeurs n'a pas diminué, il a même augmenté à plus de 300,000, passant de 10.3% à 10.9% cette année».

A moins que vous souteniez que Statistique Canada serait complice du gouvernement du Québec pour fausser ses chiffres et ainsi donner au gouvernement un crédit qu'il ne mérite pas. Je crois que personne ne peut être dupe de votre petit jeu de croque-mitaine devant ces faits.

Jacques BEAUDOIN  
Repentigny

**QUÉBEC**  
SUIVE DE LA PAGE A 1

autres revendications a trouvé suffisamment de réponses et de perspectives d'ouverture lors de la conférence pour les engager à poursuivre leurs travaux avec le gouvernement.

**Comité conjoint**

Et, tant le ministre Morin que M. Paquette ont souscrit à l'idée d'un comité conjoint créé dès la semaine prochaine pour fixer les accords, étudier les moyens de les mettre en application et tenter de trouver un point d'entente là où il y a désaccord.

Et M. Paquette est confiant que la formule de «partage des coûts» puisse être étudiée, le ministre Morin ayant semblé ouvert en principe. (Mais il se peut que des questions de vocabulaire aient ici créé des ambiguïtés.)

**Freinage**

Le ministre Jacques Parizeau qui était présent à la dernière plénière, hier matin, a indiqué qu'il n'était aucunement question que les commissions scolaires occupent, dans le champ de l'impôt foncier, une place plus grande que celle réservée à leurs dépenses non-admissibles aux subventions.

Et même, il prévoit un mécanisme de freinage ou de plafonnement des montants que percevront ainsi les commissions de façon à ne pas imposer aux contribuables un fardeau fiscal trop lourd. (On sait que les municipalités pourraient augmenter leurs taxes foncières dans la mesure où les commissions en sont évacuées.)

Parallèlement, il évoque la nécessité de l'assouplissement des règles de gestion des ressources financières qui serait le test de la véritable volonté de décentraliser. Or, ces règles devraient être revues d'ici quatre ou cinq mois au plus tard. Et finalement, c'est en 1980-81 que s'appliquerait le nouveau régime fiscal et d'allocation des fonds.

Certes, un intervenant a évoqué la possibilité de contestation juridique du retrait des commissions scolaires de la plus grande partie de l'impôt foncier, mais il ne semble pas que les deux fédérations catholique et protestante utilisent cette forme de contestation.

**HAILÉ-SÉLASSIÉ**

SUIVE DE LA PAGE A 1

vailles. Entre 1955 et 1958, l'impatience du retour a pris un tour si vif parmi les Rastafaris qu'elle a dégénéré en émeutes dans le port ou à l'aéroport de Kingston.

Avec les années, la promesse du retour en Afrique, sans être oubliée, s'est faite plus mystique. Refermés sur eux-mêmes, vivant à l'écart même des autres Noirs (les Noirs forment 85 pour cent de la population jamaïcaine) ils assument fièrement une pauvreté qu'ils préchent dans les régions les plus déshéritées du pays ou les bidonvilles entourant Kingston.

Leur accoutrement seul les différencie du reste des autres Noirs. Ils ne se rasent ni ne se coupent les cheveux qu'ils tressent en de multiples nattes, contenues dans les hauts bonnets à rayures multicolores.

Plus qu'au retour à la Terre Promise, les Rastafaris d'aujourd'hui rêvent d'être investis de l'art, de connaître les choses divines. Pour mieux accéder à la communication mystique, ils fument du «ganja» qu'ils cultivent eux-mêmes.

**Le sens de la famille**

Les Rastafaris ont un grand sens de la communauté et plus encore de la famille. Ils ont d'autant plus de mérite qu'ils refusent toute aide et contact avec les autorités, les représentants d'administrations sociales ou hospitalières.

Chaque communauté se donne démocratiquement ses chefs politiques. La foi est enseignée oralement par tout un chacun suivant l'inspiration du moment. La prédication suit généralement une «mise en train» rythmée par les tam-tam, et la mélodie triste des psaumes chantés. Elle se rapporte généralement à la puissance terrible de Jéhovah, la douceur de son messie Haïlé Sélassié, dont la mort n'est qu'une fiction puisqu'il doit revenir dans toute sa puissance.

Mais de plus en plus, les prédicateurs rastas se font prosélytes auprès des autres Noirs jamaïcains. Ce qu'ils préchent dénote une évolution de la conception de Dieu qu'avaient leurs frères. Ils se tournent volontiers vers une divinité de la nature englobant toutes les forces cosmiques.

D'autre part ils sortent de leurs bidonvilles et cherchent le dialogue. C'est ainsi qu'on en a vu quatre venir au siège de la session annuelle du Comité central du Conseil oecuménique des Églises et assister à toutes les séances publiques.

# L'allocation des ressources, point essentiel de désaccord

Textes de Mariane FAVREAU

QUÉBEC — La conférence qui a réuni depuis jeudi soir les commissions scolaires et le gouvernement du Québec pour discuter notamment de sources de revenus, s'est terminée hier après-midi par une série de consensus qui devraient se traduire éventuellement de façon plus concrète.

Il demeure cependant un point essentiel de désaccord qui concerne l'allocation des ressources. Le gouvernement a indiqué que les commissions scolaires pourront continuer à percevoir une mince partie de l'impôt foncier, celle qui s'applique jusqu'ici pour des dépenses non-admissibles aux subventions du gouvernement.

Si les commissions scolaires sont satisfaites de demeurer dans le champ de l'impôt foncier, comme l'affirme le président Me Claude Paquette, il n'est pas question que l'argent qu'elles percevraient ne défraie que des dépenses supplémentaires ou «inadmissibles».

Ceci supposerait, selon Me Paquette, que la subvention gouvernementale s'appliquerait à toutes les dépenses ordinaires des commissions, et serait donc encore sujette à certaine normalisation et règles. Or, les commissions veulent obtenir une autonomie de gestion totale. Elles ne sont qu'à demi-rassurées par les assuran-

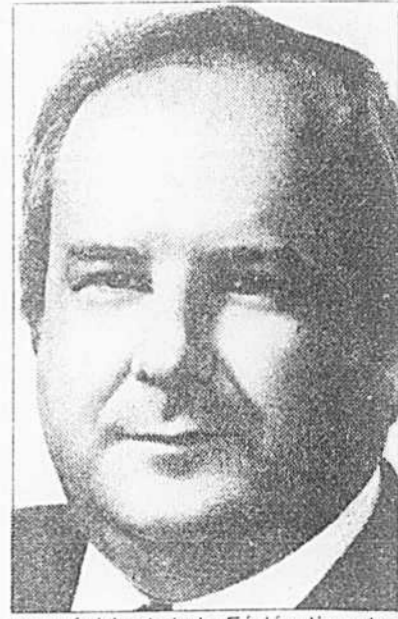
ces de décentralisation et d'assouplissement des règles budgétaires données tant par le ministre Parizeau que par le ministre Morin. Et la marge d'autonomie réelle que leur donnerait l'impôt supplémentaire leur paraît dérisoire.

**Autre mode**

C'est donc un autre mode d'allocation des ressources que souhaitent les commissions scolaires. Elles la désignent sous le terme de «partage des dépenses selon la richesse relative du milieu»; le gouvernement et la commission concourent tous deux à défrayer toutes les dépenses requises selon un mode de partage qui tient compte de la possibilité de payer du milieu.

Elle suppose une enveloppe globale pré-déterminée mais non nécessairement détaillée (ce pourrait être le coût par élève) qui serait ensuite entièrement aménagée et allouée par la commission selon ses priorités tout en tenant compte des grandes priorités nationales.

C'est de cette façon que les commissions scolaires estiment être le mieux en mesure de jouer leur rôle de gouvernement local, responsable de l'éducation dans leur milieu, capables de répondre aux besoins et aspirations de leur communauté. Elles tenteront d'en convaincre le gouvernement dans les travaux d'un comité conjoint qui doit être créé incessamment.



Le président de la Fédération des commissions scolaires, Me Claude Paquette: pas question que l'impôt foncier ne défraie que des dépenses «inadmissibles».



Le ministre Jacques-Yvan Morin a clarifié l'atmosphère par son attitude conciliante.

# Les présidents de commissions sont plus ou moins satisfaits

Si les participants-vedettes à la conférence ont paru satisfaits des acquis hier, il n'a pas été possible de mesurer le degré de satisfaction de l'ensemble des présidents de commissions scolaires qui constituait la «base» de la réunion.

Chose certaine, le mécontentement se donnait libre cours dans plusieurs ateliers, vendredi et samedi, alors qu'on reprochait le manque d'interlocuteurs valables du côté gouvernemental.

«Au congrès Québec-municipalités, ça regorgeait de fonctionnaires

du ministère des Finances et de responsables du financement de divers autres ministères, assure Me Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Ici, il n'y a pas beaucoup de telles personnes. Il n'y a personne pour répondre à nos questions.»

Ces ateliers étaient souvent qualifiés par les participants de «pertes de temps et d'argent», argent qui aurait pu servir aux écoles. Pour certains, la conférence était même considérée comme

«une farce», d'autres craignaient de «se voir passer un sapin» et l'idée de «lever le camp» en a effleuré plus d'un.

Certes, la plénière de samedi matin a réussi à clarifier quelque peu l'atmosphère grâce à l'attitude conciliante du ministre Morin qui a donné alors des assurances claires aux commissaires sur certains points: contrôle de leur administration a posteriori, pouvoirs généraux des commissions scolaires, transférabilité de postes budgétaires et amorce d'une

véritable autonomie de gestion. Il avait toutefois soulevé certaines craintes en évoquant la consultation obligatoire des parents sur certaines questions à déterminer et en parlant de la nécessité de définir sous peu un statut juridique pour les écoles. Choses qui paraissent peu populaires chez les commissaires.



Pas de magie pour le ministre Jacques Parizeau.

# Parizeau: pas de formule magique

QUÉBEC — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, n'a pas sorti de sa poche de magicien la formule magique qui aurait rendu aux commissions scolaires l'impôt foncier qu'elles perdront sous peu aux mains des municipalités.

L'impôt foncier normalisé va donc aux villes, les commissions gardant l'impôt supplémentaire (qui finance entre trois et quatre

pour cent de leurs dépenses). Le ministre ne leur a pas consenti comme elles l'auraient souhaité, d'autres champs de taxation autonome: ce sont des subventions gouvernementales qui combleront la presque totalité de leurs besoins financiers.

Faisant l'historique de la normalisation de l'impôt foncier au cours des années antérieures, il l'explique par le fait que les

«services de l'enseignement ne pouvaient être dispensés en fonction de la richesse relative des contribuables». C'est donc dans un souci d'équité que les gouvernements antérieurs ont été amenés à demander un effort fiscal identique au contribuable pour ensuite combler les écarts de plus en plus importants entre revenus locaux et dépenses.

Si les villes, expliquait M. Parizeau, ont le choix des services qu'elles veulent offrir, il n'en va pas de même des commissions scolaires puisque le service qu'elles donnent, l'éducation, est un droit, un service essentiel. Par conséquent, il lui apparaît que l'impôt foncier est plus adapté aux genres de services qu'offrent les municipalités qu'à ceux des commissions scolaires.

# Mille réfugiés ont quitté les trois cargos en mer

HONG-KONG (d'après AP) — Plus de mille réfugiés vietnamiens à bord de trois cargos au large des côtes du Sud-Est asiatique ont pu mettre le pied à terre en fin de semaine, début d'une nouvelle vie qu'ils entreprendront dans divers pays occidentaux. Toutefois, il en reste au moins 2.000 à bord du Huey Fong, de Malaysia et des Philippines.

Plusieurs des rescapés de la fin de semaine sont destinés soit aux États-Unis, soit à la France, soit à la Suisse.

Au cours des derniers mois, des cargos en mauvais état ont amené un grand nombre de réfugiés vietnamiens, la plupart d'origine chinoise, au large de plusieurs ports asiatiques mais se sont vu refuser le droit de débarquer à moins qu'ils n'aient été au préalable acceptés comme réfugiés dans des pays étrangers, tous occidentaux.

Les capitaines de ces rafiots disent qu'ils ont embarqué les réfugiés en les sauvant de la perte à bord de petites embarcations mais il y a plusieurs raisons de croire plutôt que ces navires ont été affrétés pour permettre aux réfugiés du Vietnam devenu communiste de quitter le pays et d'être reçus par d'autres pays.

Le Canada a déjà offert d'accueillir de 300 à 400 réfugiés des 5.000 qui se trouvent dans des camps à Hong Kong. La Grande-Bretagne a offert d'en prendre 1.000 et l'Allemagne de l'Ouest, 250.

Depuis la chute du Sud-Vietnam, du Cambodge et du Laos aux mains des communistes en avril 1975, on évalue à 475.000 le nombre d'Indochinois qui ont fui en Thaïlande, en Malaisie et dans d'autres pays limitrophes. Au total, déjà, les États-Unis en ont accueilli 180.000, la France 45.000, l'Australie 16.000, le Canada 9.000, la Malaysia 1.500 et l'Allemagne de l'Ouest 1.000.

# Parce que nous voulons mieux vous servir... une nouvelle succursale de la Banque d'Épargne



1635, boul. Rome (angle boul. Pelletier), Brossard.

La Banque d'Épargne poursuit son programme d'expansion dynamique dont tout le monde profite.

L'ouverture, aujourd'hui, de sa 112<sup>e</sup> succursale en est la meilleure preuve.

Chaque succursale est située là où, après études, elle peut le mieux desservir sa clientèle.

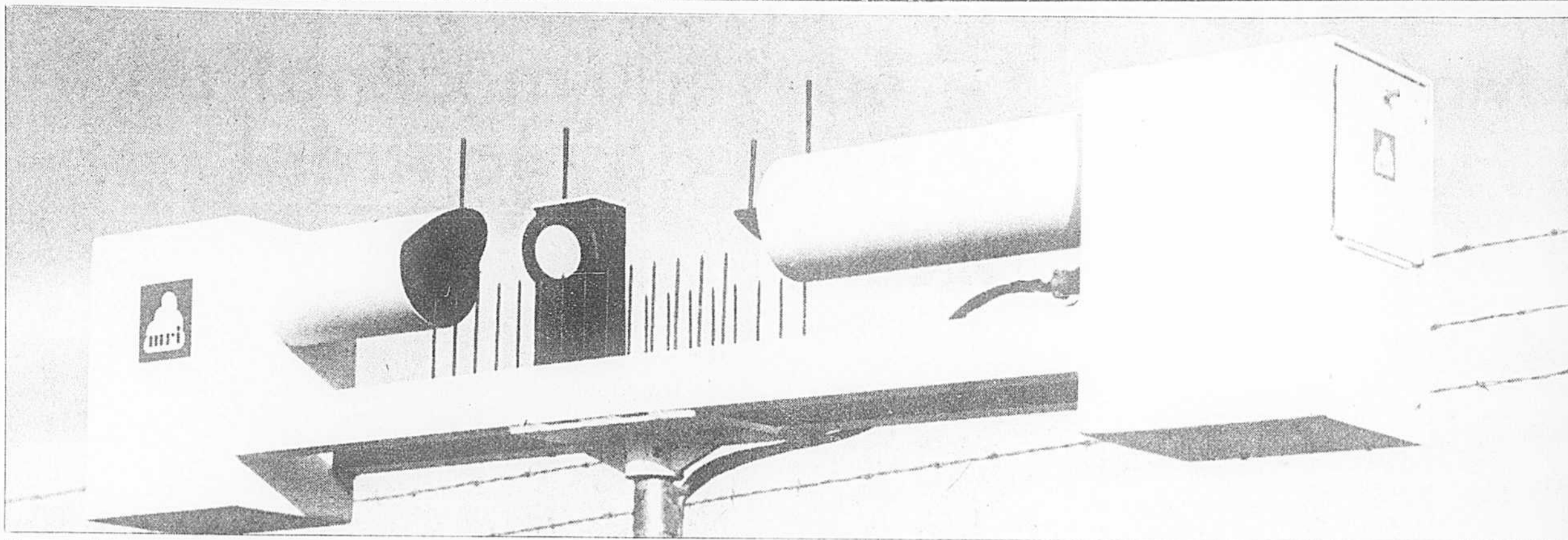
**Pensez à la Banque d'Épargne...**

- parce qu'elle offre des services bancaires complets pour les particuliers;
- parce que, sur vos épargnes, elle paye les taux d'intérêt qui sont parmi les plus élevés;
- parce que ses prêts personnels et ses prêts hypothécaires se font vite et bien;
- parce qu'elle est ouverte jusqu'à 15h30 les lundis et mardis, 18h les mercredis et vendredis, et même 20h les jeudis;
- parce que vous trouverez chez nous des gens courtois et compétents.



Monsieur Régnald Blanchard  
Directeur de la nouvelle succursale  
1635, boul. Rome  
(angle boul. Pelletier)  
Brossard

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**  
Parce que!



Un appareil qui mesure automatiquement le degré de visibilité sur les routes. Une technologie intéressante pour notre climat... qui est importée de Californie.

## La recherche industrielle se porte mal

# Les agents de recherche ont en commun... la méfiance



André  
CHENIER

— 1 —

IL NE FAIT pas de doute que l'innovation industrielle, qui consiste essentiellement à pousser une idée originale jusqu'à sa concrétisation sous forme d'un produit nouveau dont le marché a besoin, ou sous forme d'une technique susceptible d'être commercialisée et transmise d'une industrie à l'autre, joue un rôle éminent dans la croissance économique d'un pays.

Le secrétariat américain du Commerce estimait, en 1977, que la croissance économique des États-Unis dépendait à 45 pour cent de l'innovation technologique de 1929 à 1969. La même étude indique que de 1957 à 1973, les industries de pointe créaient de l'emploi 88 pour cent plus vite que les autres, alors que leur productivité s'améliorait de 38 pour cent plus rapidement.

Mais, même aux USA que l'on peut toujours considérer comme des leaders en technologie, l'innovation est tellement en perte de vitesse depuis quelques années que la Maison-Blanche a jugé nécessaire de convier tous ceux que la situation inquiète — ou devrait inquiéter — à une vaste enquête sur les causes du problème et sur les moyens d'y remédier. Administrateurs, chercheurs, universitaires et chefs syndicaux participent à l'enquête sous la direction générale du secrétaire adjoint au Commerce pour la science et la technologie, M. Jordan Baruch.

### Le point au Canada

Cet examen de conscience débute à peine au Canada où, comme en témoignent diverses études du Conseil des sciences et même d'organisations étrangères comme l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique), le dossier de l'innovation technologique est encore plus piètre que dans la plupart des autres pays industrialisés.

Non seulement les Canadiens n'ont pu développer une capacité d'innovation qui soit autochtone; ils n'ont pas su, non plus, assimiler les technologies importées de l'étranger, particulièrement celles du géant voisin, les États-Unis. Les diverses tentatives d'élaborer des politiques scientifiques globales, susceptibles de favoriser la recherche et l'innovation, sont restées en grande partie lettre morte.

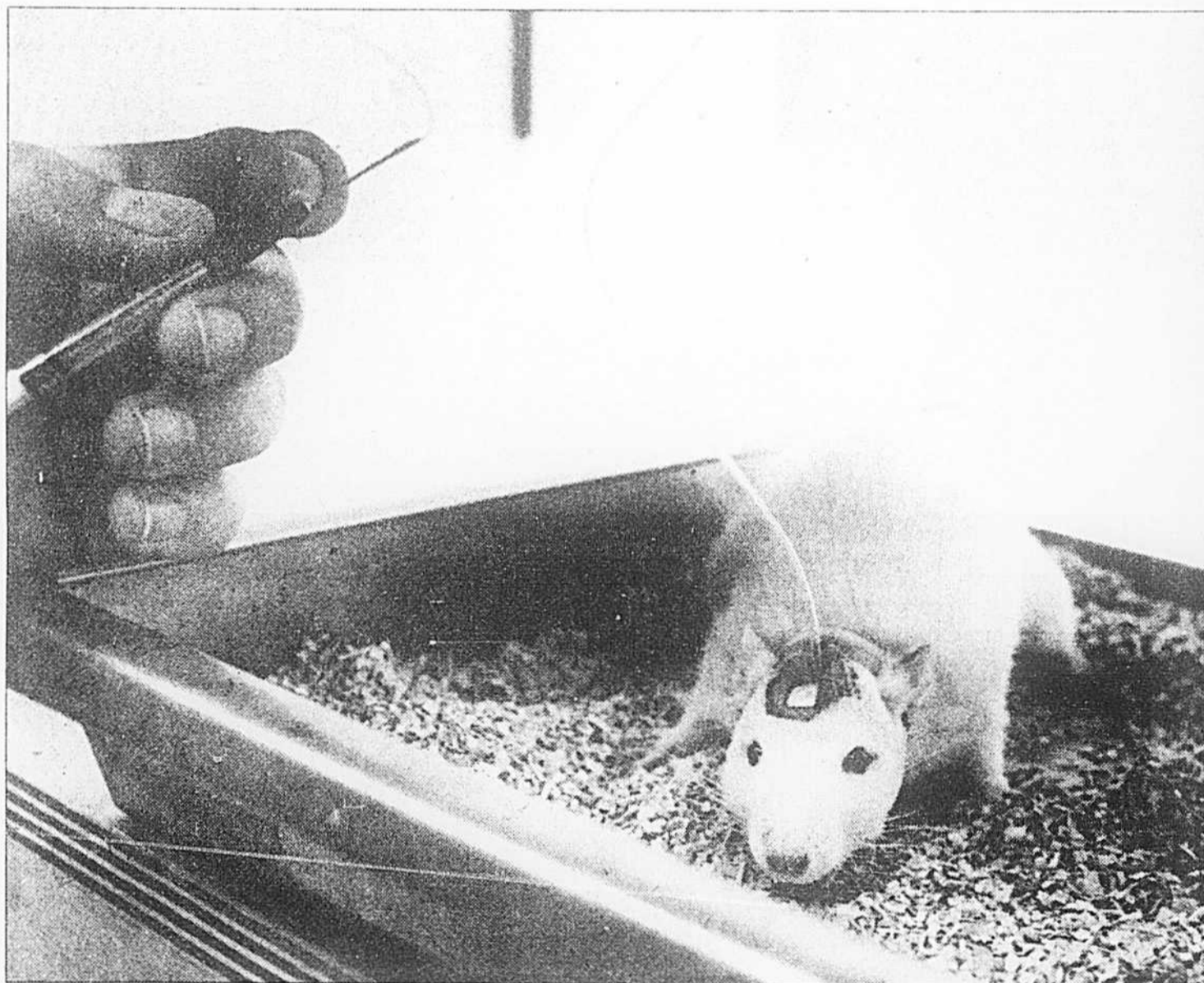
Cela tient peut-être à ce qu'on a mis la charrue devant les boeufs, négligeant de consolider tout d'abord par des politiques appropriées ce qui peut fournir l'impulsion nécessaire à la recherche appliquée et à l'impulsion technologique: les structures industrielles elles-mêmes, qui sont ici relativement fragiles en raison de la fragilité du secteur

secondaire dont la croissance économique dépend en bonne part.

M. Guy Létourneau, auteur d'un document de travail préparé en 1975 pour le Conseil exécutif du Québec et intitulé «la Recherche-développement et l'innovation industrielle», affirmait que «la condition préalable d'une politique d'innovation technologique est le développement d'une politique industrielle plus globale qui se substitue aux politiques sectorielles du passé». D'autres, plus récemment, à un colloque sur la recherche-développement à Saskatoon, ont parlé de la nécessité préalable de stratégies industrielles, visant principalement à créer un milieu favorable à l'innovation.

### D'abord définir les besoins

Toute politique industrielle présuppose qu'on s'entend sur les besoins de la société de consommation où l'on vit, ou sur les besoins de la société en général, mais ces besoins, dans la plupart des cas, n'ont été ni répertoriés ni définis avec quelque précision. La documentation qui permettrait de mieux les définir est, soit inexistante, soit inaccessible parce que dispersée, ou encore réservée à certains secteurs de l'industrie regroupés en associations.



(Photo Réal St-Jean, LA PRESSE)

Quant au climat favorable, que tous s'accordent à poser comme condition essentielle sinon unique à l'implantation d'industries innovatrices, «il est désespérément sombre et s'assombrit tou-

jours plus rapidement au Canada», pour employer une expression de M. George Sinclair. Cet ancien professeur de génie électrique à l'Université de Toronto est maintenant président du conseil de l'entreprise qu'il a fondée dans le secteur de pointe de l'électronique, Sinclair Radio Laboratories, de Concord, en Ontario.

Le fait est que, trop souvent, des politiques qui devraient conserver une certaine continuité dans le temps entrent en conflit avec d'autres politiques conçues pour régler un problème immédiat mais préjudiciables au développement technologique.

### Les médicaments

Le général W.M. Garton, président de l'Association canadienne des compagnies de produits pharmaceutiques (un des secteurs de croissance désignés par l'OCDE), en a fourni un exemple au colloque de Saskatoon.

Ce type d'industrie a progressé rapidement au pays, dans un climat de recherche et d'innovation, jusqu'à ce que le gouvernement fédéral, soucieux de favoriser la concurrence pour faire tomber les prix des médicaments, amende la loi des brevets en 1969. Ces amendements ont eu pour effet d'autoriser l'importation de produits brevetés constituant des imitations de produits originaux de fabrication canadienne. Avec l'établissement subséquent des programmes provinciaux d'assurance-maladie, on établit des listes de produits d'ordonnance; les régimes d'assurance-maladie ne défrayaient plus, désormais, que le coût du moins cher des médicaments contenant les mêmes ingrédients de base que d'autres produits qui se vendent plus chers.

Devant cette situation, plusieurs compagnies ont réduit leurs activités de recherche-développement, ou sont allées s'établir aux USA. C'est le cas, notamment, de Pharma Research et de Smith, Kline and French qui avait un laboratoire à Senneville.

### Isolement des secteurs

Si l'absence d'un climat favorable à l'innovation résulte substantiellement

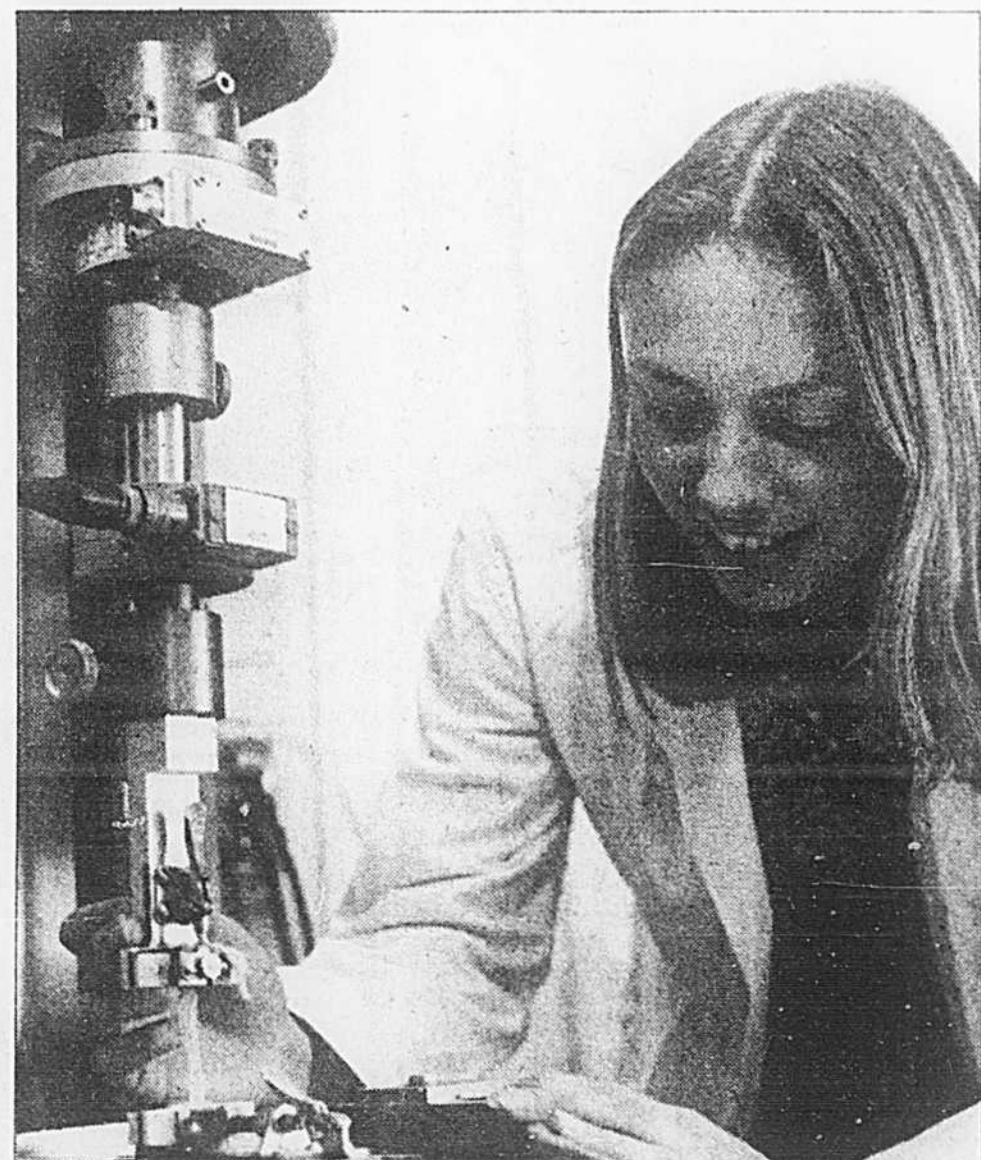
d'une contradiction entre politiques incitatives à moyen terme et politiques de freinage à court terme, l'imperméabilité entre les trois secteurs d'où l'innovation pourrait venir — gouvernements, universités, industries — paraît tout aussi préjudiciable à ce climat.

Cet isolement des secteurs voués à la recherche résulte d'une méfiance prolongée de chaque secteur par rapport à l'autre, et aussi du fait que les objectifs diffèrent le plus souvent. L'industriel n'est pas du tout convaincu que le chercheur universitaire, traditionnellement tourné vers la recherche fondamentale plus que vers la recherche appliquée, peut apporter des solutions à des problèmes bien concrets de production. L'universitaire réplique, avec quelque raison, que sans idée ou sans théorie de base, l'innovation ne peut aller bien loin.

Mais il faut dire que l'universitaire va rarement voir ce qui se passe à l'autre bout de la ligne. Industriel et universitaire se méfient, par ailleurs, des gouvernements qui retirent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre, dont les priorités changent fréquemment et dont les politiques doivent suivre les flux et reflux de l'opinion publique, ou les aléas du moment. Ces gouvernements, jusqu'ici, n'ont pas su favoriser le rapprochement qui s'impose entre les divers secteurs de la recherche et du développement. Quelques liens se sont formés d'eux-mêmes entre l'industrie et certaines universités mais les centres technologiques, qui fonctionnent relativement bien dans le cadre universitaire, sont davantage l'oeuvre des chercheurs ou des écoles affiliées qui les ont fondés que celle de l'institution elle-même, à quelques exceptions près.

Dans son document de travail pour le Conseil exécutif du Québec, M. Létourneau cite l'OCDE: «Les formes concrètes de rapports industrie-université importent beaucoup moins que l'engagement des deux parties à coopérer et leur conviction que, l'une et l'autre, elles en bénéficient.»

DEMAIN: le financement



Des essais en laboratoire sur les substituts végétaux aux protéines de viande.



MUSIQUE / CRITIQUE

# Concours OSM: concert des lauréats

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Solistes: principaux gagnants du Concours OSM 1978. Présentateur: Edgar Fruittier. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Concerts Essos».

PROGRAMME

Ouverture de l'opéra *Oberon* (Weber) Premier mouvement («Moderato») du Concerto pour violoncelle et orchestre en do majeur, Hob. VIII, 1 (Haydn). Ofra Harnoy, 14 ans, co-lauréate du 1er prix, cordes, classe B (thèse Langelier-Valiquette, \$750) deuxième et troisième mouvements («Adagio non troppo» et «Rondo tempo di minuetto») du Concerto pour flûte et orchestre no 1, en sol majeur, K. 313 (Mozart); Jeffrey Khaner, 21 ans, 1er prix, vents (thèse La Baie, \$1.500) Premier mouvement («Allegro non troppo») du Concerto pour violon et orchestre no 3, en si mineur, op. 81 (Saint-Saëns); Céline Leathard, 16 ans, co-lauréate du 1er prix, cordes, classe B (thèse Langelier-Valiquette, \$750) Variations sur un thème roccoco, pour violoncelle et orchestre, op. 33 (Tchaikovsky); Gary Hoffman, 22 ans, 1er prix, cordes, classe A (thèse Aline Hébert-Poirier, \$1.500) Ravel

par Claude GINGRAS

Suivant la tradition établie, c'est encore une fois dans le cadre des «Concerts Essos» du dimanche après-midi qu'avait lieu la présentation des principaux gagnants du Concours OSM, tenu à l'automne. Si beaucoup d'habitues de ces concerts dominicaux n'avaient pas voulu braver les intempéries, par contre des douzaines de parents et d'amis des lauréats garnissaient généreusement la salle.

Le Concours OSM 1978 était réservé à deux disciplines: cordes et vents, et, si j'en juge par ce que j'ai entendu, les juges ne se sont pas trompés dans leurs choix des premiers prix: je dirais même que ce Concours OSM fut d'un niveau particulièrement élevé.

Charles Dutoit, le directeur artistique de l'OSM, avait tenu à diriger ce concert; lui et l'orchestre ont d'ailleurs remarquablement bien accompagné les jeunes lauréats. Au début et à la fin du programme, histoire de varier l'affiche, Dutoit avait placé deux oeuvres orchestrales. Je n'ai malheureusement pu entendre le Ravel, qui venait au moment même où commençait, dans la salle d'à côté, le concert de Pro Musica. L'ouverture de Weber a été prise dans un tempo très lent, fort approprié, et très bien jouée. J'ajoute que le présentateur, Edgar Fruittier, a montré beaucoup plus de conscience professionnelle que lors du dernier concert de cette série. L'anglais (vocabulaire et prononciation) est encore à travailler cependant.

Premier lauréat entendu — ou plutôt, lauréate: Ofra Harnoy, citoyenne canadienne, née en Israël. Rien qu'à la façon dont elle tient son instrument et observe la salle, en attendant son entrée, on devine qu'il s'agit là d'une vraie violoncelliste. En effet, l'attaque sera précise, le jeu nerveux (dans le bon sens du terme), l'intonation presque toujours très juste, la sonorité généreuse. Jouer du violoncelle avec une telle autorité... à 13 ans seulement? Je dis: chapeau! Un certain ennui, à la fin, est attribuable à l'oeuvre elle-même et non à l'exécutante.

Jeffrey Khaner, flûtiste de Montréal, a été l'élève de Jeanne Baxtresser, et ce son très doux, chaleureux, cette respiration tellement naturelle, c'est un

peu de l'ex-flûte-solo de l'OSM que j'ai l'impression d'entendre... Une seule réserve: le rondo final est joué trop dans la même couleur que l'adagio. Pas suffisamment de contraste entre les deux mouvements.

Le jeu de Céline Leathard, précédemment membre des Petits Violons, retient un peu moins l'attention. Sur le plan violonistique, c'est fort correct, mais le son manque d'une certaine force et l'interprétation, d'un certain panache. Du bon travail quand même.

La révélation, on l'a gardée pour la fin. C'est Gary Hoffman, de Vancouver. J'avais pris des notes pendant tout le concert, pour ne rien oublier. Maintenant, je n'écris plus: j'écoute, dans le plus grand ravissement. Voici un garçon qui joue aussi bien que nombre de violoncellistes chevronnés! Le programme indique qu'il est l'assistant de Janos Starker à l'Université de l'Indiana. Je n'ai aucune peine à le croire. Gary Hoffman a toutes les qualités: la technique, la sonorité et, au-dessus de tout cela, la dimension du grand interprète. La virtuosité est toujours utilisée à des fins expressives et la très belle sixième variation, marquée «andante», en mineur, est prise sur un ton plaintif, à tirer les larmes.

L'Art de la fugue: une grande audition

QUATUOR ORFÈDRE (cordes) et YORK WINDS (vents), de Toronto. Hier après-midi, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation de Pro Musica.

Programme: *Die Kunst der Fuge* («L'Art de la fugue»), BWV 1080 (J.S. Bach). Instrumentation de Samuel Baron pour quatuor à cordes (deux violons, alto et violoncelle) et quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, basson et cor).

par Claude GINGRAS

Le public de Pro Musica a été «exposé» hier à l'une des expériences musicales les plus troublantes qui se puissent imaginer: une audition de plus de deux heures entièrement consacrée à une seule oeuvre et, ce qui plus est, à l'une des oeuvres les plus complexes et les plus austères du répertoire entier: *L'Art de la fugue*. C'est l'ouvrage ultime de Bach, son testament musical, la somme de sa science contrapuntique.

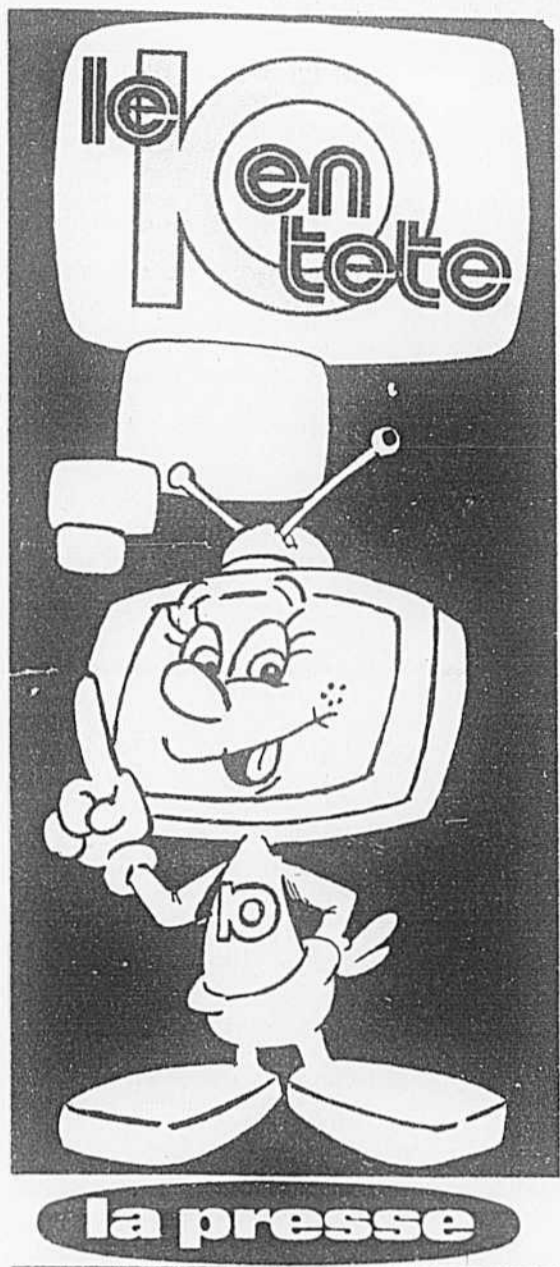
On sait que *L'Art de la fugue*, forme d'une vingtaine de fugues et canons (tous appelés «contrapunctus») à travers lesquels circule un thème unique, ne comporte pas d'indication d'instruments, ce qui accentue encore son caractère hautement abstrait. Bien des commentateurs en ont conclu qu'il s'agissait là d'une oeuvre pour la lecture et non pour l'exécution et l'audition. Mais si on décide de jouer *L'Art de la fugue*, quel instrument (ou instruments) choisir? A cet égard, les arrangements sont nombreux disons plutôt: les solutions. On se souvient, par exemple, qu'en 1977, Bernard Lagacé avait inclus *L'Art de la fugue* dans son intégrale en concert de l'oeuvre pour orgue de Bach, couronnant, en fait, cette intégrale avec *L'Art de la fugue*. Par ailleurs, il en existe différents arrangements pour petits ensembles

et pour orchestre: il y en a même un pour quatuors de saxophones. Hier, nous entendions l'instrumentation du flûtiste Samuel Baron — car il s'agit, non pas d'une transcription, mais d'une *d'une instrumentation*, à partir d'une partition «nue» — utilise tour à tour les cordes seules, les vents seuls, les deux groupes réunis ou même quelques-uns seulement des instruments de l'un des groupes ou des deux groupes à la fois (exemples: trio à cordes: flûte et basson; alto, cor, basson et violoncelle). Cette distribution instrumentale, qui change à chaque «contrepoint», confère à l'audition une grande variété de couleur; elle permet également, et surtout, une mise en relief des entrées et une caractérisation des voix qui ne seraient pas possibles autrement.

Les arrangements de *L'Art de la fugue* sont donc nombreux. De même, les éditions que nous possédons de l'oeuvre comme telle. J'avais devant moi deux éditions pourtant fort respectées: Lea (photocopie de la Bach-Gesellschaft) et Boosey and Hawkes (éd. Hans Gal), qui ne sont pas semblables en tous points, notamment en ce qui concerne l'ordre des pièces. La version de Samuel Baron est, à son tour, différente et, pour compliquer encore la situation, l'instrumentation qui figurait dans le programme-maison n'était pas toujours conforme à ce qui était joué... Il faudrait des heures pour mettre de l'ordre dans tout cela!

Contentons-nous de dire que, telle quelle, l'audition fut tout à fait remarquable, et ce sur tous les plans: exécution de chacun des instrumentistes, exécution collective (l'ensemble était irréprochable), style, et, plus encore, dimension spirituelle de l'événement, les exécutants étant manifestement habitués par leur sujet et les auditeurs, à leur tour, les ayant presque tous suivis jusqu'à la fin dans cette passionnante aventure. *L'Art de la fugue* est loin d'être une oeuvre facile; au contraire, voici une musique extrêmement dense et austère, qui exige de l'auditeur, autant que des exécutants, une très grande concentration, laquelle, il faut bien le dire, engendre à la fin une certaine fatigue... Tchaikovsky et Vivaldi sont plus accessibles, j'en conviens! Mais ceux qui ont «tenu le coup» ont certainement rapporté de ce concert un grand enrichissement. Si quelques personnes ont quitté avant la fin, par contre les retardataires furent nombreux, dérangeant continuellement toute la première partie de l'audition.

Détail intéressant, d'ordre musicologique, concernant la fugue terminale, inachevée: le texte qui nous est parvenu s'arrête sur une entrée d'une voix seule (jouée à l'alto, dans la version Baron). Pour éviter que l'audition se termine d'une façon aussi abrupte, l'instrumentateur y a ajouté, également en version cordes-vents, le prélude de choral *Vor dem Thron tret' ich hermit* («Devant ton trône je vais comparaître»), que, selon la légende, Bach aurait dicté sur son lit de mort.



**Cinéma ODEON** ADOSCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.50 Les moins de 14 ans \$1.50

**LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE** **JAWS 2** 2 FILMS EN COULEUR 14 ANS

**Midnight Express** 18 ANS

**Moment by Moment** 14 ANS

**NATIONAL LAMPOON'S ANIMAL HOUSE** 18 ANS

**Peter Sellers «LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE»** 2 FILMS EN COULEUR 14 ANS

**PETER COLUMBO FALK LE PRIVE DE CES DAMES** 14 ANS

**BRUCE LEE LES OIES SAUVAGES** PLUS SA VIE ET SA LEGENDE 14 ANS

**ALAN ALDA MICHAEL CAINE BILL COSBY JANE FONDA NEIL SIMON'S WALTER MATTHAU ELAINE MAY RICHARD PRYOR MAGGIE SMITH CALIFORNIA SUITE** 14 ANS

**JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES** 14 ANS

**SONATE D'AUTOMNE** un film de INGMAR BERGMAN 14 ANS

**SERGIO LEONE QUI A TUE LE CHAT?** dirigé par LUIGI COMENCINI ENNIO MORRICONE

**CINEMAS UNIS** ADOSCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.50

**John Travolta Olivia Newton-John** POUR TOUS

**"Brillantine"** Version française de GREASE POUR TOUS

**LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS VOICI** POUR TOUS

**MORT SUR LE NIL** 5e sem. 14 ANS

**SON REGNE ARRIVE! KINGS OF THE GYPSIES** 14 ANS

**UN FILM PROVOCANT DEROUTANT** 18 ANS

**SEXE & HEURE** COULEUR 18 ANS

**«ETONNANT D'AUTENTICITE, RICHE EN RESONANCE!»** Luc Parreault, La Presse

**«UN FILM D'UNE FORCE EXTRAORDINAIRE. A VOIR ABSOLUMENT!»** Jours de France

**«TOUT EST VRAI, IRREFUTABLE, JAMAIS BANAL.»** L'Humanité

**PALME D'OR CANNES 78** à l'unanimité du Jury **L'ARBRE AUX SABOTS** ERMANNOLMI POUR TOUS

**«The Lord Of The Rings», l'une des fantaisies épiques de la littérature de notre époque.** POUR TOUS

**«L'Épopée du désert par James Michener»** POUR TOUS

**CARAVANS** 1.30, 4.00, 6.30, 9.00

**YORK** ANTHONY QUINN JENNIFER O'NEILL

**MARGARET TRUDEAU FRANCIS LEMAIRE MICHEL LOUVAIN** POUR TOUS

**L'ANGE GARDIEN** 6.05, 7.50 2 FILM la vie devant soi

**«Il se peut que ce soit le meilleur film de catégorie jamais fait!»**

**Des profondeurs de l'espace...** 14 ANS

**Invasion of the Body Snatchers** A Robert H. Solo Production of A Philip Kaufman Film

**«Invasion of the Body Snatchers»** Donald Sutherland Brooke Adams Leonard Nimoy

**POUR TOUS SUPERMAN THE MOVIE**

**«Un film merveilleux... Un film extravagant.»** Rex Reed, N.Y. Daily News

**«Superman... est sensationnel!»** Toronto Globe & Mail

**LOEWS 1** 954 STE CATHERINE O. 861-7437 PEEL

**LAVAL 5** CENTRE LAVAL 688 7776

**KENT** 6100 SHERBROOKE O. 489 9707

**DORVAL 1** 260 AVE DORVAL 631 8586

**GREENFIELD PARK 3** PL GREENFIELD PARK 671-8129

**VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353 7880

**CLINT EASTWOOD VOUS CAPTIVERA 'EVERY WHICH WAY BUT LOOSE'**

**PALACE** 658 STE CATHERINE O. 866 6991

**MONKLAND** 5504 AVE MONKLAND 484 3579

**DORVAL 3** 260 AVE DORVAL 631 8586

**PALACE** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05, DORVAL 7.10, 9.15, MONKLAND: semaine 7.00, 9.10

**ISABELLE HUPPERT** Encore plus étonnante que dans *La Dentellière*

**Est elle monstre ou victime?** L'HISTOIRE D'UN CRIME EXCEPTIONNEL **Violette Nozière**

**«Femme fidèle»** RIVOLI 2 12.30, 4.00, 7.35

**Deux Grands Films de WALERIAN BOROWCZYK** 18 ANS

**LE KING KONG DE L'ÉROTISME LA BÊTE** Contes Immoraux

# L'ENVERS DU DÉCOR



Ce soir, première d'une série d'émissions consacrée aux diverses facettes de la culture québécoise. On y présentera une rétrospective de la carrière de YVON DESCHAMPS.



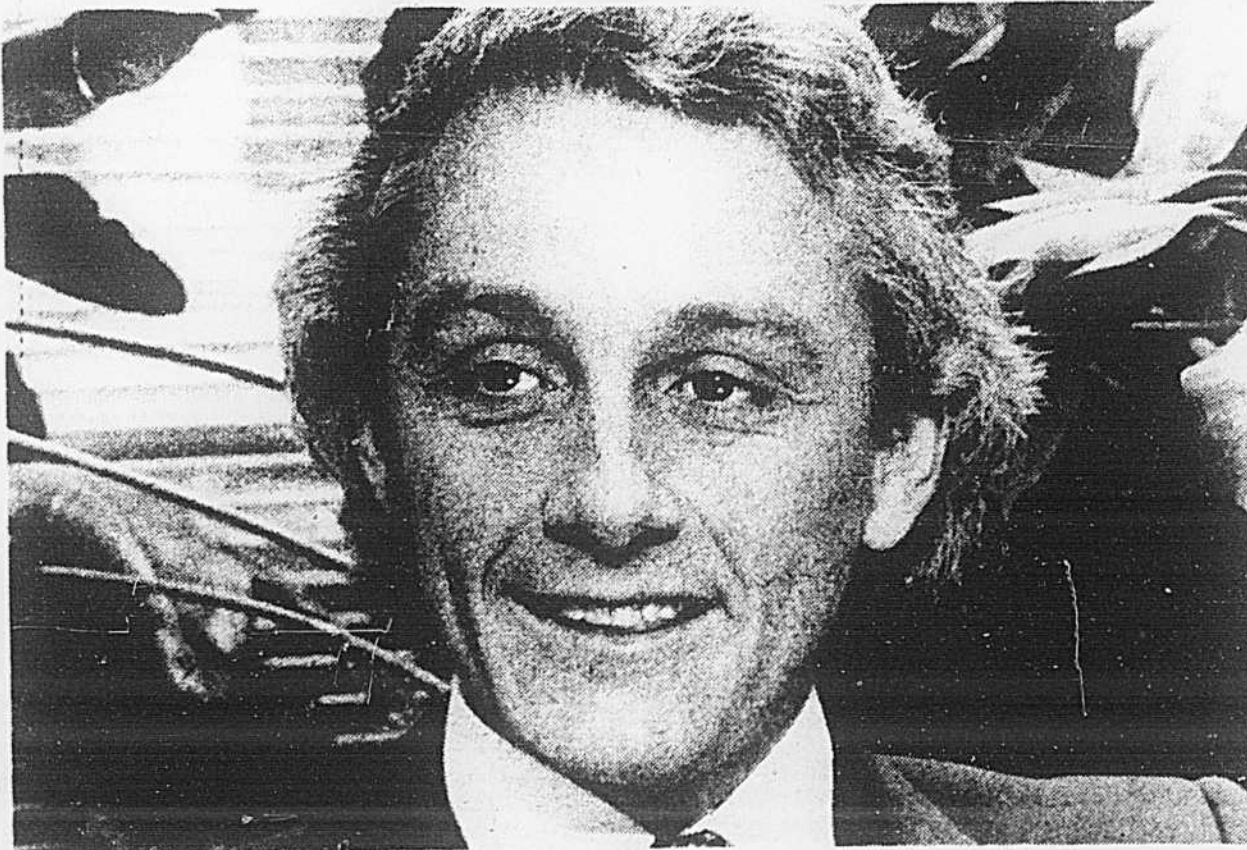
À la télévision de Radio-Québec  
Lundi à 21h00

# RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde à regarder

Un "talk-show" comme il ne s'en fait plus. Diffusé en direct, il traite des sujets brûlants d'actualité. Gilles Gougeon, animateur-journaliste, rencontre ces gens qui font l'actualité et nous fait découvrir qui ils sont et ce qu'ils font. Un "talk-show" qui aura la couleur de ses invités et où tout peut arriver...

À la télévision de Radio-Québec  
les lundis et vendredis à 21h30



# RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde à regarder

## Art oriental à la Galerie nationale

OTTAWA (PC) — La Galerie nationale exposera, jusqu'à la fin de mars, 176 sculptures d'inspiration religieuse, provenant de l'Asie.

Mme Hsio-yen Shin, directrice de la GN, a précisé que l'exposition avait lieu grâce à la coopération du Museum of Art, de Los Angeles.

Il y avait quatre ans, soit depuis sa nomination, que Mme Shin essayait d'obtenir ces statues en métal précieux.

Etroitement liées au bouddhisme et à l'hindouisme, elles n'en sont pas moins sensuelles, voire érotiques, a dit Mme Shin. C'est que les religions orientales enseignent le contrôle des instincts sexuels et que les statues reflètent cet enseignement.

A cause de restrictions budgétaires, la Galerie nationale ne pourra pas publier son catalogue habituel avec cette exposition. Elle publiera plutôt une liste des oeuvres, en anglais et en français.

### Film fantastique

## «Patrick» obtient le 1er prix

AVORIAZ (Alpes françaises) (AFP) — Le Grand prix du septième «Festival international du film fantastique d'Avoriaz», ouvert mercredi dernier, a été décerné samedi à «Patrick», film de Richard Franklin (Australie).

Le Prix spécial du jury est allé à «Phantasm» de Don Coscarelli (Etats-Unis) et la critique a décerné son prix à «Halloween» de John Carpenter (Etats-Unis).

Ce festival, qui récompense des films fantastiques, insolites ou de science-fiction, s'est pratiquement réduit cette année à une compétition entre les Etats-Unis, qui présentaient 8 films, et l'Australie, qui en présentait 3.

«Patrick» raconte l'histoire d'un jeune homme réduit à l'état de plante à la suite d'un choc émotionnel. Une clinique le «conserve» pendant trois ans comme cobaye. Mais malgré un coma profond, le jeune homme n'en est pas moins doué de pouvoirs supra-terrestres qui, à la faveur de l'amour qu'il éprouve pour une infirmière, prendront des formes terrifiantes. Richard Franklin, le réalisateur, a su allier le réalisme et le fantastique pour maintenir le «suspense» pendant près de deux heures.

## Elvis: déjà un millier de sosies

NEW YORK (Reuter) — Près d'un millier de sosies, ou se croyant tels, d'Elvis Presley sont attendus demain au Theatre East à New York, où auront lieu des auditions pour le rôle du roi du rock and roll dans un film.

Les producteurs, qui ont prévu un budget de \$10 millions sont inondés de coups de téléphone depuis l'annonce de leur projet. Des candidats au rôle d'Elvis viennent du Japon, d'Australie et de Grande-Bretagne.

Les producteurs insistent sur un point: le candidat choisi devra faire preuve d'un véritable talent d'acteur, capacité que bien des critiques de ses films ne reconnaissent pas à la vedette disparue.

## choix d'émissions

- 19:00 12 13 — Circus Festival of Monte Carlo  
Pour les amateurs de cirque, celui-ci, que patronne les souverains de Monaco, réunit les grands noms de l'art.
- 20:00 3 7 12 — The George Burns' 100th Birthday Party  
Le comique n'a pas 100 ans mais 83, mais, comme il le dit lui-même, «j'aurai un engagement au Palladium de Londres le jour en question». Donc il fête ça d'avance avec des copains célèbres tels Johnny Carson, Steve Martin, Milton Berl, Gregory Peck et la belle Goldie Hawn.
- 22:00 15 — Live from Lincoln Center  
En direct de New York, les grands chanteurs Joan Sutherland et Luciano Pavarotti chantent pour la première fois ensemble à la télé.
- 21:00 15 17 18 — L'envers du décor  
Première d'une nouvelle série. Ce soir, Yvon Deschamps fait une rétrospective de sa carrière et nous livre quelques extraits de ses monologues, anciens et récents.
- 22:30 4 5 6 — Man Alive  
Reportage sur une secte religieuse: les Holdemans, qui croit que seuls ses membres iront au ciel.

## RADIO FM

- 20:00 CBF CONCERTS EUROPEENS  
Concert annuel de l'Unesco à Strasbourg le 27 janvier 1978, Academy of Saint-Martin-in-The-Fields, dir. Neville Marriner; Jessye Norman, sop; et Alfred Brendel, p. Ouv. «Idomeneo»; «Non più tu l'oscaltai», K. 490; Symphonie no 40, «Ch'io mi scordi di te», K. 505; Concerto no 25, K. 503 (Mozart). Festival de Salzbourg 1978, Maurice André, tpt.; et Alfred Mitterhofer, org. Concerto, op. 9 no 2 (Albinoni).
- 21:04 CBM FESTIVAL RECITAL  
Oeuvres de Schubert et Chopin.
- 23:00 CBF HOMMAGE A HAYDN  
Symphonies nos 99 et 100; Philharmonia Hungarica, dir. Antal Dorati. — «L'Harmonie dans le mariage» et «Chant du soir à Dieu»: Quatuor voc. Stéphanie-Caillat.
- CFQR 92.5  
CBM 93.5  
CKMF 94.3  
CFJM 95.9  
CKOI 96.9
- CHOM 97.7  
CHOI 98.1  
CIEI 98.5  
CIME 99.5  
CINQ 102.3
- CBF 100.7  
CITE-1 102.7  
CFL 105.7  
CITE 107.3
- MARDI 23 JANVIER
- 09:00 CBF FETES ET ANNIVERSAIRES  
Field, Kreifler, Grieg, Dowell et Clementi.
- 12:00 CBF MOSTLY MUSIC  
Orch. du Centre National des Arts, dir. Stanislaw Skrowaczewski, Lynn Harrell, violoncelle. Oeuvres de Weber, Dvorak et Schubert.
- 14:00 CBF AU GRE DE LA FANTAISIE  
Bach, Brahms, Poulenc, Ives, etc.
- 15:04 CBM PAGEANT OF SONG  
Oeuvres de Schubert, Wolf et Brahms: Elizabeth Schwarzkopf, sop.
- 16:04 CBM ARTS NATIONAL  
Orch. du Mozarteum, dir. Gerhard Wimberger. Lucia Popp, sop. Alfred Prinz, clarinette. Oeuvres de Mozart.

## TELE AUJOURD'HUI

- 18h
- 06:00 2 11 Ce soir national  
3 Channel 3  
4 News Hour  
4 The CBC Tonight Newshow  
5 Eyewitness News  
6 The City  
6 Global News  
7 WNNW News  
11 Newsline  
11 ABC Evening News  
11 CN Le Patinage  
11 Pulse  
11 OC Signed Newsline  
11 SC Information Gloucester  
11 Polka Dot Door  
11 (57) Studio See
- 06:15 11 CN 11 Signes échanges
- 06:30 2 Ce soir régional  
2 Télé 1h  
4 Aujourd'hui 22 janvier  
5 NBC News  
5 Around the City  
7 CBS Evening News  
7 Dans tous les cantons  
9 The Mary Tyler Moore Show  
10 Le 10 vous informe  
10 Actualité  
10 CN Justice pour tous  
10 SC Women's Focus  
11 11 Les Olympiens  
11 Hollywood Squares  
11 Jeremy  
11 Over Easy  
11 (40) CHOT vous informe  
11 (57) Consumer Survival Kit  
11 Le 9 vous informe  
11 Le 13 vous informe
- 06:45 11 T Le Régional  
11 Readalong 1
- 06:50 11 Nouvelles du sport
- 06:55 11 Write On
- 19h
- 07:00 2 11 11 Cosmos 1999  
3 CBS News with Walter Cronkite  
4 7 8 T (40) Dominique  
4 The Mary Tyler Moore Show  
5 The Family Feud  
5 The Carol Burnett Show  
6 Good Times  
7 Chips  
8 Tic Tac Doug  
11 The George Burns 100th Birthday Party  
11 NC La voix du Pakistan  
11 One Day at a Time  
11 OC Tenant Talk  
11 11 La Famille Adams  
11 The Andy Griffith Show Comédie  
11 Don't Ask Me (57) Macneil  
11 Lehrer Report  
11 (57) CN Ici Mexico
- 07:15 11 Crosswits  
11 11 T Le Clan Beaulieu  
11 Focus  
11 Gong Show  
11 The Bob Newhart Show  
11 Trivia  
11 11 The Waltons  
11 Joker's Wild  
11 Génies en herbe  
11 C Black Is  
11 CN La voix du Liban  
11 Carter Country  
11 OC Quest
- 07:30 11 11 11 George Burns 100th Birthday Party  
11 11 News Magazine  
11 Baretta  
11 C Teaching English  
11 CN Tour d'horizon  
11 What's My Line  
11 Speaking Out  
11 Mr Speaker: A Portrait of Tip O'Neil  
11 (57) Cinema 57  
11 Never Give a Sucker an Even Break.
- 10:30 11 11 11 Le Téléjournal  
11 11 T Les nouvelles TVA  
11 11 Man Alive  
11 CN La Voix Hellénique  
11 Downright Disco
- 10:45 11 CN Signes échanges  
11 (40) CHOT nous informe
- 11:00 3 Channel 3 Nightbeat  
4 Sports et météo  
4 5 6 The National  
5 6 7 News  
7 8 T 10 Sports  
8 11 11 National News  
8 News Final  
8 Mary Tyler Moore Show  
8 The Employment File  
8 N The Dick Cavett Show
- 11:05 11 Le 9 vous informe  
11 Téléjournal régional
- 11:10 11 11 11 Nouvelles du sport  
11 Ciné nocturne  
11 «La guerre des cerveaux»  
11 Informa 7  
11 T Le régional et Sports  
11 (40) La couleur du temps
- 11:15 11 The Real Story (57) News
- 11:20 11 11 Aux frontières du connu  
11 11 (40) Brigade criminelle  
11 Ciné-soir  
11 «Fureur sur l'Oklahoma»  
11 Sport plus
- 11:21 11 Pulse
- 11:23 11 11 Nightline
- 11:25 11 Question Period
- 11:26 11 The Merv Griffin Show
- 11:27 11 The Local  
11 The City Tonight
- 11:30 11 11 The Rockford Files  
11 Tonight Show  
11 11 R 2 Police Story  
11 Ciné-soir  
11 «Quand le diable sonne»
- 11:45 11 Canada After Dark
- 11:50 11 11 Un pays, un goût, une manière  
11 11 (40) Coup de filet  
11 Movie  
11 Action Man  
11 11 Movie  
11 «In a Lonely Place»  
11 News Final  
11 CN Période de questions de la Chambre des communes  
11 The Twelve Midnight Movie  
11 «You'll Like My Mother»  
11 11 Les Brigades du Tigre  
11 T Cinéma  
11 «Les esclaves de Babilonne»
- 12:00 11 11 Film au 10  
11 «Le Bal des cinglés»  
11 (40) Cinéma  
11 «Pour un amour foudroyant»
- 12:30 11 11 R CBS Late Movie  
11 «Giffen and Phoenix»  
11 The FBI  
11 11 Lord Peter Wimsey
- 12:45 11 Musique Marc Legrand
- 12:58 11 Musique Marc Legrand
- 01:00 11 Tomorrow Show  
11 CN Télé-gente
- 01:20 11 Téléjournal
- 02:00 11 CN Festival Jewish Mosaic  
11 (40) Dernière édition
- 02:30 11 CN Chai Montreal
- 03:00 11 CN Jewish Dimension
- 03:30 11 Un Québec pour tous
- 04:00 11 CN Du côté de la Rive sud

# MON Oeil SUR MONTREAL

## Étoiles Du Maurier

Le Conseil du Maurier des arts d'interprétation vient de faire connaître les noms des 18 demi-finalistes au concours «Les Étoiles du Maurier» parmi lesquels on remarque plusieurs Québécois: Roseline Blanchard, de Longueuil, chanteuse populaire; Lehna Diane Boeki, de Montréal, danse moderne; l'ensemble Decibel (5 membres), de Val Saint-Michel; Raneé Lee, de Brossard, chanteuse populaire; Gérard Lévesque, de Greenfield Park, pianiste classique.

Chacun des demi-finalistes recevra une bourse de \$2,000 et participera au printemps à l'une des trois émissions spéciales de télévision au réseau anglais de Radio-Canada.

Le Conseil du Maurier des arts d'interprétation accordera aussi des bourses de mérite de \$500 chacune à 24 autres participants au concours dont l'audition a été particulièrement remarquée.

## Cours de ski

Le Centre d'éducation permanente du collège Vanier offrira durant le mois de février des cours de ski de randonnée pour skieurs débutants et intermédiaires. Il s'agit de leçons théoriques et de pratiques couronnées par une excursion. Le tout sera animé par Hans Speich, champion de ski de randonnée. On peut s'y inscrire jusqu'au 31 janvier, au campus Sainte-Croix, 821, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent, local C-106, de 9 h à 21 h. Renseignements complémentaires: 333-3920.

## Cours de langue seconde

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre de nouveau une série de cours semi-intensifs de français et d'anglais.

Ces cours, d'une durée de 7 ou 8 semaines selon le cas, comprennent des fins de semaine d'immersion au cours desquelles des activités sont prévues. Pour chacun de ces cours, des laboratoires sont utilisés. Au moment de l'inscription, les étudiants doivent passer un test de classement et, ensuite, ils sont dirigés vers un des six niveaux offerts.

Il est à noter que ces cours se donnent trois fois par semaine: lundi, mardi et mercredi.

Les personnes intéressées à ces cours doivent s'inscrire au centre Saint-Léon-de-Westmount, 360 avenue Clarke, les 15, 16, 17, 18 et 24 janvier 1979, de 17 h à 21 h.

Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

## Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui au collège Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke (salon

principal), de 10 h à 20 h; à Vimont, 1201, boulevard des Laurentides, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

Demain: encore au collège Loyola, de 10 h à 20 h; à l'hôtel Reine-Élisabeth, étage des congrès, de 9 h à 16 h 30.

Les centres permanents de la Croix-Rouge reçoivent également les donneurs de sang (toute personne en bonne santé âgée de 18 à 65 ans), de 13 h à 20 h 30, au 3131 est, rue Sherbrooke et de 8 h 30 à 16 h, au 2180 ouest, boulevard Dorchester.

## ce soir

Le comité contre le tabagisme de l'association STOP tient une **danse disco «sans fumée»** à 20 h, ce soir, au Crescent Rally Club, 1423, rue Crescent, à l'occasion de la Semaine nationale d'éducation sur le tabac. Le comité profitera de la circonstance pour honorer quatre personnes pour leur travail en vue de l'amélioration de la qualité de l'air: M. Kurt Baumgartner, directeur du Conseil canadien sur le tabac et la santé; M. Harry Blank, député de Saint-Louis; M. Michael Fainstat, conseiller municipal; M. Jean Marier, directeur du service d'assainissement de l'air de la CUM. Tous sont invités, même les fumeurs, à la condition qu'ils prennent leur «pause nicotine» à l'extérieur. Des portiers munis de pistolets à eau assureront la pureté de l'air.

L'Association des familles uniparentales du Canada, chapitre de Rosemont, invite les chefs de familles monoparentales à une réunion qui sera tenue à 20 h, ce soir, au 6341, rue Delorimier. L'assemblée sera suivie d'une dégustation de vins et fromages.

L'Association des musiciens-éducateurs de Montréal organise, conjointement avec le Centre de musique canadienne une rencontre avec Gilles Tremblay, compositeur, lundi, à 19 h. Renseignements: Mme Micheline Corriveau, 631-9748.

Le Club philatélique Notre-Dame-des-Victoires (adultes) reprend ses activités à 19 h 30, ce soir. Les réunions ont lieu le 2e et 4e lundis de chaque mois, au 5855, rue Pierre-de-Coubertin, salle 105 (près de la station de métro Cadillac). Renseignements complémentaires: Mlle Doreen Julien, 872-4758.

Une soirée d'information sur **Eckankar**, voie de développement personnel sur tous les plans, est ouverte gratuitement au public, ce soir, à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 521-6518.

La Librairie Nostradamus, 30 ouest, rue Fleury offre des **cours ésothériques** par séries de quatre samedis, à 17 h, ou quatre lundis, à 20 h. Inscriptions à la Librairie, \$2,50 par cours. Renseignements: 387-6224.

## demain

Le Dr Martin Laberge, président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, sera le conférencier au prochain déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, demain midi, à l'hôtel Windsor.

L'Amante anglaise, pièce de l'auteur français Marguerite Duras, sera à l'affiche du Café de la Place (Place des Arts), à partir de demain. Des représentations seront données à 19 h 30 et 21 h 30, du lundi au samedi inclusivement, au nouveau café-théâtre de la Place des Arts, jusqu'au 3 mars.

La Corporation des sexologues du Québec offre des **cliniques médico-sociales gratuites** aux couples en difficulté et aux adolescents tous les mardis et jeudis, à la clinique Saint-Georges, 100 ouest, rue Bernard. On y donne des conseils touchant la sexualité et le planning familial. Renseignements: 271-2105 ou 273-6146.

Le Musée des émaux d'art, 1417, rue du Fort, est ouvert le mardi et le dimanche, de 12 h à 17 h. Entrée gratuite. Renseignements: 3035-3220.

Une soirée d'information sur le nucléaire (l'énergie nucléaire, ses implications, son histoire, l'alternative) avec présentation d'un diaporama intitulé «Electro-nucléaire, danger», est organisée demain à 20 h, au 1355, rue de Lanaudière, local 200, par le mouvement écologique Alliance-Tourneval. Renseignements: 527-4280. Entrée libre.

M. André Moreau, philosophe, écrivain, humoriste, initié, présente une conférence intitulée: «La variété infinie des formes de la jouissance», à 20 h, demain, en la salle Athos-Aramis de l'hôtel Richelieu-Howard-Johnson, 505 est, rue Sherbrooke (métro Sherbrooke). Entrée: \$5; étudiants, \$2. Renseignements complémentaires: 525-3358 ou 279-1808. Cette conférence se place dans le cadre d'une «introduction à la vraie vie, à la beauté à l'harmonie et à l'allégresse».

Le maître égyptien Anubis Schenouda donnera une conférence intitulée: «Le miracle de l'amour par l'attraction universelle», à 20 h, demain, en la salle Christophe-Colomb, 6933-A, rue Christophe-Colomb (coin Bélanger). Renseignements complémentaires: 334-7268.

Les joueurs d'échecs sont invités tous les mardis à 19 h, au centre de loisirs Saint-Mathieu, 2598 est, rue Jean-Talon. Les échiquiers sont fournis. Information sur place.

Le Cercle Lacordaire de Montréal offre au public deux réunions chaque semaine: pour hommes seulement, les mardis soirs, à 20 h (thérapie de groupe); rencontres mixtes, tous les samedis, à 20 h 30. Entrée libre pour tous, au 1930, rue Champlain.

Le Centre récréatif Notre-Dame-des-Neiges invite les amateurs de ping-pong et de ballon-volet à pratiquer ces sports gratuitement tous les mardis soirs. Renseignements: 733-1478.

## en vrac

Dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant, M. Joseph Rouleau, basse de renommée internationale, donnera un **recital-gala** à la salle Claude-Champagne de l'école Vincent-d'Indy au profit des enfants handicapés de l'hôpital Marie-Enfant, le 1er février, à 20h. Billets et renseignements: 374-1710.

Le service de l'éducation des adultes du collège de Rosemont offre aux adultes des ateliers d'art: poterie, peinture, dessin, broderie, guitare, macramé, cuir, photographie, tissage haute lisse. Ces ateliers sont ouverts le soir, mais certains (dessin, haute lisse et poterie) sont également ouverts le jour. Le Centre d'activités physiques du collège offre des cours populaires en badminton, natation, golf, tennis, ballet-jazz, escrime, tir à l'arc, ski de fond, conditionnement physique. Les inscriptions se feront au service d'éducation des adultes, les 22, 23 et 24 janvier, de 16h à 21h. On peut obtenir de la documentation au sujet de tous ces cours en composant le numéro 376-6310.

Les Expositions Flammarion de la Place des Arts présentent des oeuvres du peintre **Adrien Hébert** (1890-1967) tous les jours de 9h à 18h, dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier, jusqu'au 4 mars.

Les Editions Fides viennent de publier un ouvrage intitulé: «Dieu, parole et silence». C'est un livre écrit en collaboration par 14 professeurs de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. Pour la plupart des vétérans de l'écriture, ils expriment, par la rédaction du présent volume, les préoccupations qu'ils partagent avec les chrétiens d'ici, en voulant assumer la «mise en chair» de l'Évangile dans la culture moderne.

Le centre EPIC de médecine préventive et d'activité physique préconise la **pratique du yoga** et de la relaxation comme moyen de mieux vivre et d'améliorer son équilibre physique et mental. Le yoga est à la fois une science et un art, un mode de vie, un état d'esprit. Le centre invite le public à se discipliner davantage sur cette discipline: 374-1480 (Mme Madeleine Dell'Aniello-Adam, professeur).

Secours aux immigrants, organisme subventionné par le gouvernement fédéral en vertu du programme Canada au Travail informe le public qu'il est en mesure de fournir tous les renseignements désirés concernant le programme d'isolation de maisons du gouvernement canadien en vigueur depuis le mois de septem-

bre dernier. Tout propriétaire d'une maison construite avant 1946 peut recevoir une subvention de deux tiers du coût des matériaux isolants jusqu'à un maximum de \$350 par maison. Secours aux immigrants à son siège au 5575, rue Lemaitre, Saint-Léonard. Téléphone: 255-2495.

Les Québécois et Québécoises francophones intéressés à participer gratuitement à des activités organisées pour faciliter l'intégration des immigrants au milieu francophone québécois par le COPI Lévis, 5940, boulevard Monk, quartier Ville-Émard, peuvent s'inscrire auprès de Mme André Morin-Barthoulet, 761-5559 ou M. André Lefort, 761-5550. En janvier et février, on organise des randonnées de ski de fond les mardis et jeudis, au parc Angrignon et au mont Saint-Hilaire.

On offre des **cours de natation** à la piscine située au 2295 est, rue Laurier (anglé de la rue Fullum, près de la station de métro Laurier) le mardi et le mercredi, pour les enfants et les adultes. Renseignements: 326-4175 ou 321-4690.

Le CLSC Centre-ville, 310 ouest, rue Sainte-Catherine, expose les toiles de **Jean-Paul Rheault**, dans sa salle d'accueil. On y présente des toiles récentes représentant des paysages québécois. Le public y est invité durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi, jusqu'à la fin du mois de février.

Le Conseil du Maurier des arts d'interprétation rappelle que les troupes, compagnies ou organismes actifs dans ce secteur de l'art ont jusqu'au 1er février pour faire parvenir leur demande pour une subvention destinée à financer tout projet pour la saison 1979-1980. Ces demandes doivent être adressées au directeur administratif du Conseil du Maurier des arts d'interprétation, casier postal 1378, Montréal. Pour renseignements complémentaires: 288-8290.

Le Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, présente,

dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant, une **exposition participation** s'adressant aux enfants de quatre à huit ans qui explorent un montage à trois dimensions composé d'une variété de plantes rares. Le public y est invité du lundi au vendredi, sur rendez-vous: les samedis, 27 janvier et 3 février, de 10h30 à 13h.

Le public peut encore voir jusqu'à la fin de janvier l'**exposition de fleurs de Noël** présentée par le Jardin Botanique de Montréal, dans sa Grande Serre. Admission gratuite tous les jours de 9h à 18h.

Le service des Sports et Loisirs de Montréal offre au public la possibilité de pratiquer le **ski alpin** dans les limites mêmes de la ville. Les pentes du lac aux Castors, des parcs Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini sont équipées de remonte-pentes. Trois autres parcs permettent la pratique du ski alpin: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré. Un versant de chacune de ces sept pentes est consacré au toboggan. On peut également s'adonner à cette dernière activité aux parcs Le Parc et Maisonnette. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du parc Jarry.

Le public montréalais est invité à visiter gratuitement la «Féerie d'hiver» au parc Angrignon, tous les jours, de 10h à 22h jusqu'au 27 février. Les services des Sports et Loisirs de Montréal y présente de multiples décorations lumineuses; un château avec son moulin à vent, sa fontaine lumineuse, sa glissoire de glace, sa patinoire naturelle; la maison de Hansel et Gretel, celles des Nains et de Blanche-Neige; une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire. Ceux qui désirent visiter les quartiers d'hiver des animaux, à l'intérieur peuvent le faire pour la somme de 50 cents (personnes de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans) et 75 cents pour les autres. Un spectacle d'otaries y est présenté à toutes les 90 minutes.

## les meilleures choses à faire

### Aujourd'hui

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique présente une conférence publique de M. Gilles Lemieux intitulée: «La conservation: un problème d'éthique à l'interface de la sociologie et de la biologie», à 20h, ce soir, au Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke. Entrée libre.

La Bibliothèque municipale de Pointe-Claire, 484, rue Saint-Louis, présente une exposition de dix aquarelles récentes du peintre Raymond C. Roy, membre de l'Association des artistes du Lakeshore. Le public y est invité, de 10h à 21h, sur semaine; de 9h à 17h, le samedi, jusqu'au 31 janvier.

Les amis de l'art sont invités à l'assemblée générale de fondation de la Corporation de la galerie d'art du Vieux Palais de Saint-Jérôme, à 19h30, ce soir, à la salle communautaire de la Caisse populaire de Saint-Jérôme, 190, rue Parent.

La Galerie d'art Copi invite le public à voir une exposition de gravures, de lithographies, et reproductions d'auteurs impressionnistes et contemporains, du lundi au samedi, de 12h à 21h, au 1682, rue Saint-Denis. Renseignements: 842-0197.

La rencontre annuelle des groupes de prière avec l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, se tiendra ce soir à la Cathédrale de Montréal. Tous sont invités au chapelet, à 19h et à la rencontre de prière suivie de l'Eucharistie, de 19h30 à 21h30. Au cours de la soirée, l'archevêque adressera un message aux groupes de prière.

### Demain

Le cours hebdomadaire d'esprit fraternel du mouvement «Allo-Mondial» se tiendra mardi à 20h, au 8655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). Le conférencier, M. Jean Jalongo, psychologue consultant, ex-professeur de psychanalyse à l'Université de Sherbrooke, expliquera comment l'écoute de l'autre est un des moyens les plus efficaces d'atteindre l'amour universel. Il y aura des intermèdes musicaux donnés par le guitariste-chansonnier Yvon Paille. Invitation à tous; entrée libre.

La Société d'astronomie de Montréal présente une conférence sur les ondes donnée par M. Roger Gagnon, demain, à 20h, en la salle Léon-Provencher du Jardin Botanique de Montréal. Entrée libre.

Les élèves du secteur professionnel de diverses écoles invitent la population à venir les rencontrer dans leur atelier de travail, afin de les renseigner sur les divers cours offerts: école Louis-Riel, 5850, rue de Carignan (de 15h30 à 22h, le 23 janvier); école Édouard-Montpetit, 6200, rue Pierre-de-Coubertin (de 18h à 22h, le 24 janvier); école Marguerite-de-Lajemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke, de 15h à 17h30 et de 19h à 21h, le 25 janvier); École des métiers de l'Est, 3320, rue Hochelaga (de 15h à 22h, le 20 janvier).

Le Centre culturel de Verdun organise en collaboration avec la Société des écrivains canadiens, une rencontre avec l'écrivain Michel Tremblay, demain, à 20h, au Centre culturel, 5995, avenue Ban nantyne. Entrée libre.

Dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, le Centre Canadien d'oecuménisme présente deux conférences, mardi et mercredi. Le 23, mère Térèse de Calcutta, donnera une conférence intitulée «Un amour sans frontières», avec projection de diapositives, à 20h, au Centre canadien d'oecuménisme (Grand Séminaire), 2065 ouest, rue Sherbrooke. Le 24, le père Michael Fahey, S.J., de l'université Concordia, donnera une conférence intitulée «A Pope for all Christians. Why Not?», à la même heure et au même endroit. Stationnement gratuit. L'entrée à la conférence du P. Fahey est de \$1.

Les cours hebdomadaires de métaphysique du Unity School reprendront demain, à 15h et 19h30, au 3155, avenue Grouard. Invitation à tous. Entrée libre.

# SPECTACLES

## cinéma

**ATWATER** (1): «Naked Prey»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:15, 21:15.  
**ATWATER** (2): «Midnight Express»: 19:10, 21:20.  
**AVENUE**: «Lord of the Rings»: 13:15, 15:45, 18:15, 20:45.  
**BEAVER**: «A coming of angels»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Odyssey»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.  
**BERRI**: «La malédiction de la panthère rose»: 14:25, 18:10, 22:00. «L'âge de cristal»: 12:20, 16:15, 19:50.  
**BIJOU**: «Lily l'insatiable»: 13:40, 16:20, 19:15, 22:05. «Touche pas à Zizi»: 12:05, 14:40, 17:35, 20:25.  
**BONAVENTURE** (1): «Moment by moment»: 17:00, 19:00, 21:00.  
**BONAVENTURE** (2): «National Lampoon Animal House»: 17:00, 19:00, 21:00.  
**BROSSARD** (1): «Malédiction de la panthère rose»: 21:50. «L'âge de cristal»: 19:20.  
**BROSSARD** (2): «Les dents d'ela mer»: 21:25. «Les planches avant, les filets après»: 19:40.  
**BROSSARD** (3): «Le privé de ces dames»: 18:00, 21:25. «Les mains dans les poches»: 19:50.  
**CARREFOUR**: «Qui a tué le chat?»: 17:30, 19:30, 21:30.  
**CARRÉ SAINT-LOUIS**: «Emmanuelle»: 11:30, 14:25, 21:25. «Emmanuelle l'antivierge»: 13:05, 18:05. «Goodbye Emmanuelle»: 14:40, 19:40.  
**CHAMPLAIN** (1): «Le privé de ces dames»: 12:15, 15:20, 18:40, 21:50. «Les mains dans les poches»: 13:50, 17:05, 20:20.  
**CHAMPLAIN** (2): «Les dents de la mer»: 14:05, 17:55, 21:45. «Les planches avant, les filets après»: 12:25, 16:10, 20:00.  
**CHATEAU** (1): «Brillantine»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.  
**CHATEAU** (2): «Ruby»: 14:30, 18:00, 21:30. «Le corps de mon ennemi»: 12:30, 16:00, 19:30.  
**CINEMA DE MONTREAL**: «Le mystère du triangle des Bermudes»: 12:00, 17:15, 22:10. «Une amie d'enfance»: 15:50, 20:45. «Dracula, père et fils»: 14:00, 19:00.  
**CINEMA DE PARIS**: «Death Game»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15. **CINEMA LA CITE** (1): «Death on the Nile»: 18:30, 21:00.  
**CINEMA LA CITE** (2): «A Wedding»: 19:10, 21:20.  
**CINEMA LA CITE** (3): «Grease»: 19:15, 21:15.  
**CINEMA LUMIERE**: «La fièvre du samedi soir»: 21:15. «Le convoi de la peur»: 19:10.  
**CINEMA 7e ART**: «François et le chemin du soleil»: 21:30. «Jonathan Livingston le goéland»: 19:30.  
**CINEMATHEQUE QUEBECOISE**: «Man of Aran»: 19:30. «Louisiana Story»: 21:30.  
**CLAREMONT**: «Class of Miss MacMichael»: 19:00, 21:00.  
**COMMODORE**: «De l'autre côté de minuit»: «La collection de David Hamilton».

**COMPLEXE DESJARDINS** (1): «Exhibitions no. 2»: 12:40, 14:25, 16:10, 17:55, 19:40, 21:25.  
**COMPLEXE DESJARDINS** (2): «Le dernier amour romantique»: 12:55, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15.  
**COMPLEXE DESJARDINS** (3): «Partir de nuit»: 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 20:55.  
**COMPLEXE DESJARDINS** (4): «La femme libre»: 12:25, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05.  
**CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE**: «Le joueur»: 20:30.  
**COTE-DES-NEIGES** (1): «Moment by moment»: 17:00, 19:00, 21:00.  
**COTE-DES-NEIGES** (2): «I never promise a rose garden»: 19:40. «Autumn Sonata»: 18:00, 21:25.  
**CREMAZIE**: «Qui a tué le chat?»: 19:20, 21:20.  
**CRYSTAL**: «Diary of the Dead», «Bullet for a General», «Every Inch a Lady».  
**DAUPHIN** (1): «Sonate d'automne»: 19:30, 21:30.  
**DAUPHIN** (2): «Jamais je ne l'ai promis un jardin de roses»: 19:30, 21:30.  
**DECARIE SQUARE** (1): «California Suite»: 19:00, 21:00.  
**DECARIE SQUARE** (2): «Midnight Express»: 19:15, 21:30.  
**dorval** (1): «Superman»: 18:50, 21:30.  
**DORVAL** (2): «Force 10 from Navarone»: 19:05, 21:10.  
**DORVAL** (3): «Every which way but loose»: 19:10, 21:15.  
**ELYSEE** (1): «Demier amour»: 19:15, 21:30. «LYSEE» (2): «Robert et Robert»: 19:15, 21:30. «EROS»: «L'har she blows»: 10:00, 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40. «Drop out Wives»: 11:20, 13:40, 16:00, 18:20, 20:40.  
**EVE**: «Oriental Babysitter»: 10:00, 12:10, 16:30, 18:40, 20:55. «All around service»: 10:50, 13:00, 15:10, 17:20, 19:35, 21:45.  
**GREENFIELD** (1): «Brillantine»: 19:15, 21:15. «GREENFIELD» (2): «Sexe à l'heure U.S.A.»: «La joie de planter»: 18:00, 19:40. «GREENFIELD» (3): «Superman»: 18:10, 20:45. «GUY»: «The Virgin and the Lover»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:05. «The art of gentle persuasion»: 13:25, 16:10, 18:50, 21:30.  
**JEAN-TALON**: «Je veux être femme»: 18:00, 22:00. «Les mal partis»: 20:00.  
**KENT**: «Superman»: 18:10, 21:00.  
**LA SCALA**: «Le mystère du triangle des Bermudes»: 18:30, 22:05. «Poursuite infernale»: 20:20.  
**LAVAL** (1): «Brillantine»: 19:00, 21:00.  
**LAVAL** (2): «L'arbre aux sabots»: 20:30.  
**LAVAL** (3): «Ruby»: «Ni la mer ni le sable»: 18:00, 19:35.  
**LAVAL** (4): «Sexe à l'heure U.S.A.»: «La joie de planter»: 18:10, 19:50.  
**LAVAL** (5): «Superman»: 18:25, 21:00.  
**LAVALS** (1): «Superman»: 12:55, 15:35, 18:15, 21:00.  
**loewys** (1): «Force 10 from Navarone»: 12:25, 14:40, 16:50, 19:05, 21:30.

**LOEWS** (3): «Invasion of the Body Snatchers»: 12:10, 14:25, 16:40, 18:55, 21:10.  
**LOEWS** (4): «Up in smoke»: 13:10, 14:50, 16:30, 18:10, 19:50, 21:30.  
**LOEWS** (5): «Oliver's Story»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.  
**LONGUEUIL**: «Les oies sauvages»: 21:15. «Bruce Lee, sa vie et sa légende»: 19:40.  
**MAJESTIC**: «De l'autre côté de minuit»: 20:00.  
**MERCIER** (2): «Les oies sauvages»: 21:15. «Bruce Lee, sa vie, sa légende»: 19:40.  
**MIDI-MINUIT**: «Pretences de vacances»: 12:15, 15:50, 19:30. «Agence du plaisir»: 13:50, 17:10, 20:50. «Quelle chaleur»: 14:45, 18:20, 22:05.  
**MONKLAND**: «Every which way but loose»: 19:00, 21:10.  
**MONTENACH**: (1-Beloeil) — «Les duellistes»: 20:00.  
**MONTENACH** (2-Beloeil): «Vengeance aux tripes»: 19:15. «L'ouragan vient de Navarone»: 21:00.  
**ODEON LAVAL** (1): «Le privé de ces dames»: 18:20, 21:40. «Les mains dans les poches»: 20:00.  
**ODEON LAVAL** (2): «Malédiction de la panthère rose»: 21:20. «L'âge de cristal»: 19:20.  
**OMEGA** (1-Longueuil): «Je veux être femme»: 21:18. «Les 21 heures de Munich»: 19:30.  
**PAPINEAU** (1): «Brillantine»: 19:00, 21:05.  
**PAPINEAU** (2): «L'onguardien»: «La vie devant soi»: 18:05, 19:50.  
**PARADIS** (1): «Je veux être femme»: 18:20, 22:00. «Opération casseurs»: 20:20.  
**PARADIS** (2): «L'empire du grec»: 18:20, 22:10. «Soyez le neptune»: 20:10.  
**PARADIS** (3): «Lily l'insatiable»: 18:30, 21:15. «Soumission»: 20:00.  
**PARALLELE**: «Ombres de soie»: 20:30.  
**PARC**: «La route de la violence»: 18:30. «A plein gaz»: 20:05. «Les déchaînés d'ela route»: 21:35.  
**PARIEN** (1): «Brillantine»: 13:25, 15:30, 17:35, 19:35, 21:40.  
**PARIEN** (2): «L'arbre aux sabots»: 13:00, 16:30, 20:00.  
**PARIEN** (3): «Sexe à l'heure U.S.A.»: 15:05, 18:30, 22:00. «La joie de planter»: 13:25, 16:50, 20:20.  
**PARIEN** (4): «Mort sur le Nil»: 13:15, 15:55, 18:30, 21:10.  
**PARIEN** (5): «Ruby»: 15:15, 18:25, 21:50. «Ni la mer ni le sable»: 13:30, 15:50, 20:00.  
**PLACE DU CANADA**: «California Suite»: 19:15, 21:15.  
**PLACE VICTORIA**: «Lady of the convent»: 18:15, 21:30. «Naughty Victorians»: 20:00.  
**PLACE VILLE-MARIE**: «King of the Gypsies»: 12:40, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.

**PLACE VILLE-MARIE** (petit cinéma): «Brass target»: 12:25, 14:30, 16:35, 18:45, 20:50.  
**PUSSEYCAT**: «The Virgin and the Lover»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30.  
**RIVOLI** (1): «Contes immoraux»: 14:10, 17:40, 21:15. «La bête»: 12:25, 15:55, 19:30.  
**RIVOLI** (2): «Violette Nozire»: 14:05, 17:35, 21:10. «Femme fidèle»: 12:30, 16:00, 19:35.  
**SAINT-DENIS** (1): «L'empire du grec»: 12:45, 16:55, 21:00. «Soyez le neptune»: 14:40, 18:50.  
**SAINT-DENIS** (2): «Je veux être femme»: 14:00, 17:50, 21:40. «Jambon d'Ardennes»: 12:10, 15:55, 19:45.  
**SAINT-DENIS** (3): «Le tournant de la vie»: 12:30, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05.  
**SEVILLE**: «Silverstreak»: 19:15. «Outrageous»: 21:30.  
**SNOWDON**: «Brass target»: 19:00, 21:00.  
**VAN HORNE**: «Pinocchio», «The Small One»: 19:10, 21:15.  
**VERDUN**: «Les oies sauvages»: 21:10. «Bruce Lee, sa vie, sa légende»: 19:40.  
**VERSAILLES** (1): «Brillantine»: 19:00, 21:15.  
**VERSAILLES** (2): «Rocky»: «Le corps de mon ennemi»: 19:00.  
**VERSAILLES** (3): «Superman»: 18:20, 20:50.  
**VIAU**: «Je veux être femme»: «Le faux cul»: 19:15.  
**VILLERAY**:

Sears

MISE AU POINT

Dans notre circulaire «Grande Réclame Canadienne d'Hiver», en vigueur jusqu'au 27 janvier, veuillez prendre note des corrections suivantes:

A la page 5: les ROBES DE NUIT EN NYLON BROSSE sont offertes à une valeur formidable de 6,99 ch. au lieu de 4,99.

A la page 10: l'article No 57R 014 896, TELECOULEUR 20" n'est pas offert pour des raisons indépendantes de notre volonté.

A la page 10: l'article No 57R 014 067 n'est pas offert; toutefois, nous le remplaçons par le No 57R 014 073, aussi un TELECOULEUR 14" vendu au prix de 399,97 ch.

Nous nous excusons de ce contretemps.  
Simpsons-Sears

Centraide n'aide plus l'Association

15 aveugles mis à pied faute de subvention

par Françoise OSBORNE

L'Association canadienne-française des aveugles, qui possède un atelier donnant du travail à 35 aveugles, a mis à pied ces jours-ci 15 employés et pourrait devoir congédier les autres prochainement, par manque de fonds.

Le président du conseil d'administration de l'atelier, M. Herman Saint-Laurent, a expliqué que l'association recevait des fonds des gouvernements fédéral et provincial et autrefois de Centraide. Depuis un an, Centraide n'est pas venu en aide à cet organisme, fai-

sant valoir, selon M. Saint-Laurent, que c'est le gouvernement provincial qui devrait subventionner plus complètement l'association.

Une subvention provinciale est d'ailleurs attendue à la mi-mars, mais d'ici là, le sort de l'atelier, où l'on fabri-

que des balais, des vadrouilles et répare des chaises, est en suspens. Trente-cinq personnes y travaillent, dont plusieurs à temps partiel. L'association leur paie le salaire minimum.

M. Saint-Laurent a fait remarquer que l'atelier permettait aux

nouveaux employés handicapés de recevoir un entraînement, qui leur est fourni par les artisans les plus anciens, dont certains effectuent ce travail depuis 15 ou 20 ans. De plus, le travail fourni est productif, c'est un service fourni par les aveugles au public. A

cause de leur handicap, les aveugles ont beaucoup de difficulté à se trouver de l'emploi.

L'Association canadienne-française des aveugles est un organisme à but non lucratif fondé il y a plus de 50 ans.



LES MATINS DE LA CITÉ avec Jean Bureau

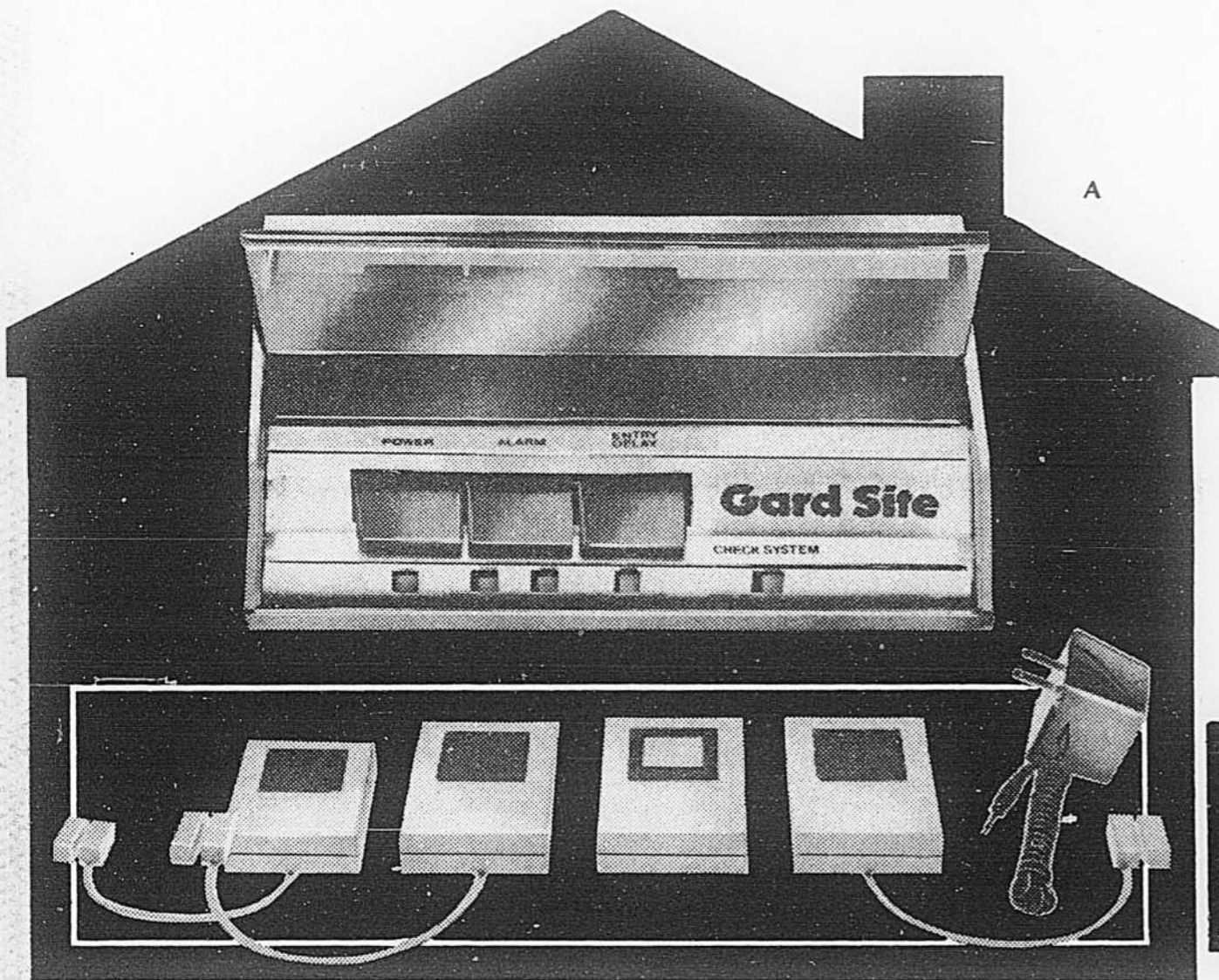
de 6h30 à 9h45, le matin, du lundi au vendredi



prenez à Simpsons pour la protection de votre foyer

nouveau! Dispositif antivol «Home Alarm» de «Gard Site»

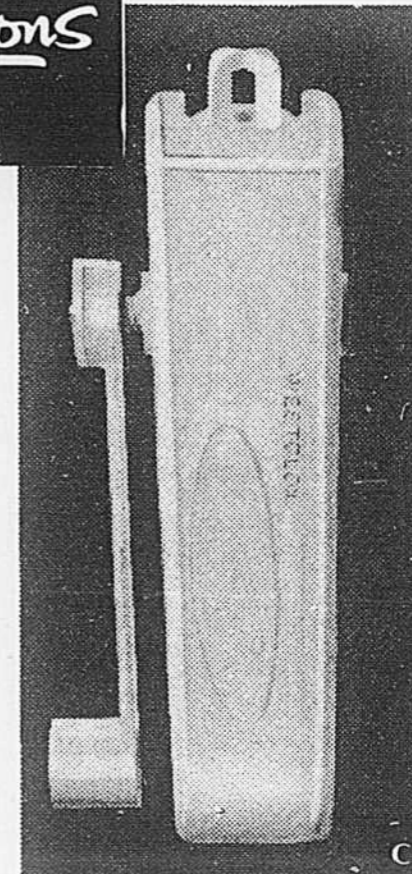
Prix Simpsons \$339



A. Ce tout nouveau dispositif anti-ivol vous est maintenant offert à prix très abordable. L'installation est des plus faciles car ce modèle ne requiert pas de fils. Il suffit de placer aux fenêtres et aux portes des petits émetteurs fonctionnant sur piles. Lorsqu'un intrus essaie de pénétrer dans votre maison, ceux-ci envoient un signal radio à l'unité de contrôle, déclenchant ainsi un timbre puissant.

- Unité de contrôle émettant timbre de 100 décibels, comprenant: système de vérification incorporé, systèmes d'attente, de sortie et d'entrée automatiques, dispositif d'arrêt télécommandé et code à fréquence individuelle empêchant brouillage du signal et mise-en-marche accidentelle.
- L'ens. comprend: unité de contrôle avec transformateur, 3 émetteurs de détection, dispositif d'arrêt télécommandé et pile rechargeable faisant fonctionner le système pendant 24 heures en cas de panne d'électricité.
- Garantie d'un an.

- Aussi disponibles (non représentés) accessoires supplémentaires: Prix Simpsons
- A1. Détecteur de périmètre pour autres portes et fenêtres..... 24,95
  - A2. Dispositif d'arrêt supplémentaire pouvant être utilisé par les autres membres de la famille..... 39,95
  - A3. Bouton d'urgence activant automatiquement l'unité de contrôle..... 39,95
  - A4. Signal d'alarme télécommandé pouvant être installé à l'intérieur ou l'extérieur de votre maison..... 49,95



«Intrudalarm» de «Westclox»

Prix Simpsons 898

C. Voici un dispositif antivol à prix abordable qui saura protéger votre foyer durant votre absence. Fonctionne sur cartouche CO<sub>2</sub> (comprise). Puissant timbre 110 décibels d'une durée de 1 à 3 minutes. Convient à la plupart des portes et fenêtres. Installation facile en suivant les instructions. Garantie un an pour usage normal. Cartouches CO<sub>2</sub>, pqt de 4 ..... 1,98 de plus



dispositif antivol portatif

Prix Simpsons 2995

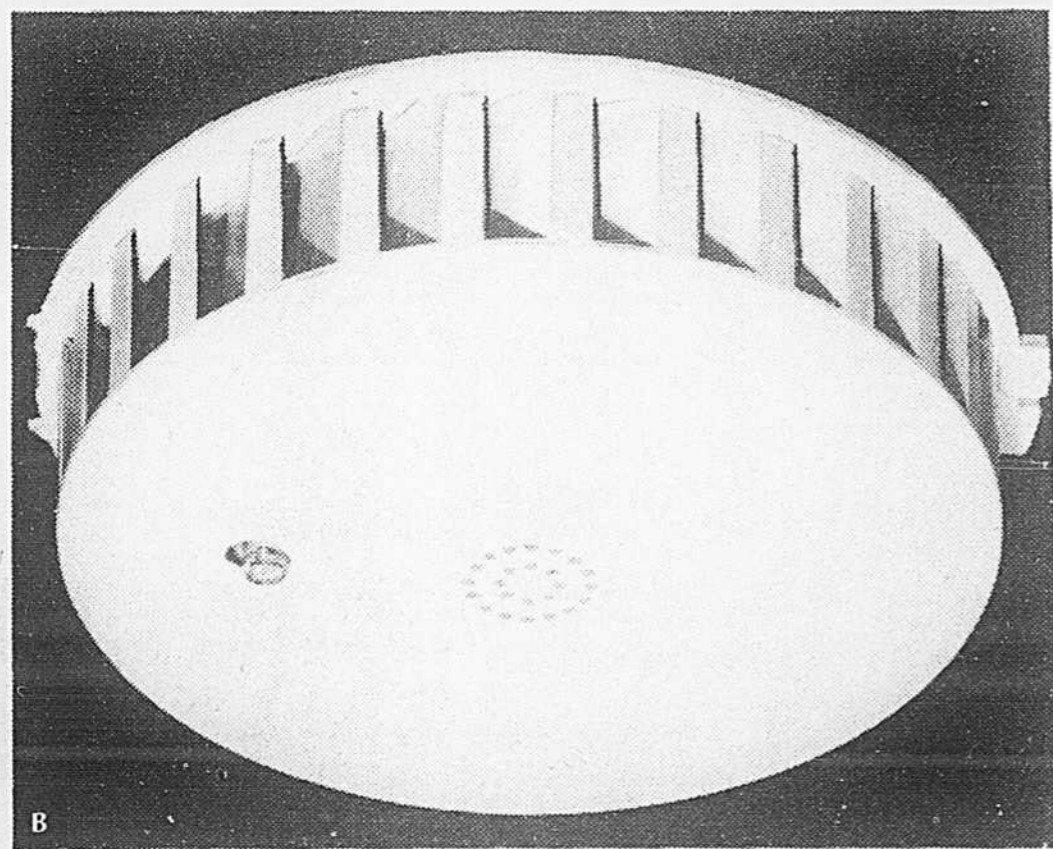
D. Ce pratique modèle portatif de «Gard Site» se fixe sur la porte, assurera la protection de vos biens et de votre foyer. Chasse les intrus avant qu'ils ne pénètrent chez vous. Installation facile: fixez le dispositif sur la poignée de porte. Le champ magnétique déclenche l'alarme si quelqu'un touche la poignée de porte. Fonctionne sur pile alcaline de 9 volts.

détecteur de fumée Wells Fargo de Pyrotronics

Prix Simpsons

1899

B. Vous ne savez jamais quand un incendie peut se déclarer dans votre maison. Ne prenez pas de chances. Munissez-vous de ce pratique détecteur de fumée à chambre d'ionisation conçue pour déceler la fumée au tout début d'un incendie. Puissant timbre de 85 décibels pouvant être entendu même derrière une porte fermée. Fonctionne sur pile alcaline 9 volts. Carteron blanc cassé. Modèle P5B-10



Rayon 690, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

**EN VILLE**  
927, ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal-Québec H3B 3Y7  
Du lundi au mercredi:  
de 9h à 5h 30 du soir  
Jeudi et vendredi:  
de 9h à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

**FAIRVIEW**  
6790, Trans-Canadienne  
Pointe-Claire-Québec H9R 1C5  
Du lundi au mercredi:  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi:  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

**LES GALERIES D'ANJOU**  
7895, Les Galeries d'Anjou  
Ville d'Anjou-Québec H1M 1W8  
Du lundi au mercredi:  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi:  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

**LE CARREFOUR LAVAL**  
3045, boul. Le Carrefour  
Chomedey-Laval-Québec H7T 1C7  
Du lundi au mercredi:  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi:  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

**LES PROMENADES ST. BRUNO**  
800, boulevard des Promenades  
St-Bruno-Québec H1V 1Y1  
Du lundi au mercredi:  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi:  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

9 HEURES

VENEZ EN PERSONNE.  
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ  
842-7221  
SERVICE TELEPHONIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
POUR COMMANDER DU  
MAGASIN OU CATALOGUE